

Chemin des Grebilles

Chemin de Bellevue

MONTÉE

Chemin du Foulu

Olas

DE REVOLETTE

Nivel

Reynaud

Impasse des Garennes

Route de Chambéry

RUY

Chemin

ROUTE DU LOUP

JAILLET des Plaines

du 11 Novembre 1918

Tournure

Route de la Tuillière

DU LAC

Route

Chemin des Arphants

IMPASSE BROSSES

de St Didier

Impasse de Fauconnière

ANDRÉ

Route de Châtelaret

Chemin de Chenevalière

Chemin de Ratassière

ROUTE DU COLOMBIER

Crête

Route de Veysin

Impasse

Les Charmosses

de Bois Massot

CHEMIN DU PLANTIER

Allée des Platanes

Chemin des Vaudrines

Route de Chemin

Lièvre

Route de Charpenay

1962

CHEMIN DES

PETITES RIVOIRES

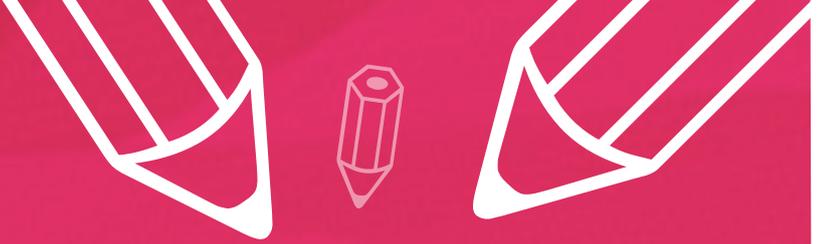
La gazette cassolarde

2012

n°26



Sommaire



Mot du Maire.....	p.1 à 2	Sou des Ecoles.....	p.29
Elections présidentielles et législatives.....	p.3	Chorale La Clé des Chants.....	p.30
Etat-civil.....	p.4	La vie du relais de l'Eau Vive de la Paroisse Sainte Anne.....	p.31
Renseignements utiles.....	p.5 à 6	A.C.C.A.....	p.32
Réunions de quartier.....	p.7	Association d'Education Populaire (A.E.E.P).....	p.32
Combien de temps garder ses papiers.....	p.8	Amicale des Donneurs de Sang.....	p.33
Création du Logo de Saint Didier de la Tour.....	p.9	Amicale des Anciens Combattants.....	p.34 à 35
Nouveaux commerçants.....	p.9	Le Club Loisirs d'Automne.....	p.36
A.D.M.R.....	p.10	Club Auto Retro.....	p.36
S.S.I.A.D. des 2 Vallées.....	p.11	Conscrits Cassolards.....	p.37
Pass Famille des Vals du Dauphiné.....	p.12	Gym-Détente.....	p.38
Agence de Mobilité Nord Isère.....	p.13	Association Foot Vétérans.....	p.38
Conseils Municipaux.....	p.14 à 15	Association Sportive Tennis Cassolard.....	p.39
Commission Voirie et Electrification.....	p.16	Le Basket-Club Cassolards Passageois.....	p.40 à 41
Commission Environnement.....	p.17	Yongu Taekwondo.....	p.42
Budget.....	p.18 à 19	Jeff Club.....	p.43
Commission Bâtiment.....	p.20	Union Sportive Cassolards Passageois.....	p.44 à 45
Commission Ecole.....	p.21	Amicale Boule Cassolarde.....	p.46
Centre de Loisirs.....	p.22	Famille Anuarite France.....	p.47
Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).....	p.23 à 24	L'Ambroisie.....	p.48 à 49
Ecole de Saint-Didier.....	p.25 à 26	Le Marais du Pré Maudit.....	p.50 à 56
Comité des Fêtes.....	p.27 à 28	Calendrier des Fêtes.....	p.57

Remerciements

L'équipe de la gazette municipale (Claudine MOREAU, Chantal POULET, Gilles CECILLON et Pierre ROUSSET) remercie toutes les personnes.

Roger FOURRIER, Serge ROUSSET pour leur aide à l'élaboration, la distribution, leurs photos à ce nouveau numéro du bulletin municipal.

Nous remercions toute personne qui souhaite nous apporter ses idées, suggestions, photos, reportages.

Un grand merci à M. Henri RIVIER pour son document sur la tourbière de Pré Maudit à Saint-Didier-de-la-Tour.

Responsable de la publication : Pierre ROUSSET | Conception et impression : notrestudio.fr | Tirages : 900 exemplaires | Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2012



C'est toujours avec plaisir que je viens vous écrire ces quelques mots d'introduction de notre gazette communale.

A St Didier ce journal communal est distribué au tout début d'année, ce qui me permet de vous adresser mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour l'année 2013.

Je vous souhaite bien sûr une bonne santé, valeur sans laquelle plus rien n'a de goût et de couleur, dans ce temps d'économie difficile. Je souhaite que les personnes privées d'emploi gardent confiance et retrouvent très vite un travail, à la hauteur de leurs expériences, que tout ceux qui ont des projets familiaux ou professionnels les voient se concrétiser, que la solitude de certains se transforme en ambiance chaleureuse. Enfin et tout simplement je vous souhaite une très bonne année 2013, et je vous donne rendez vous le 13 janvier à 11 h à la halle des sports pour la cérémonie des vœux.

Ce début d'année 2013 comme c'est souvent le cas d'ailleurs me permet de faire un point, un arrêt sur image dans cette vie de plus en plus trépidante que l'on vit tous. St Didier bouge beaucoup, évolue aussi au rythme des nouvelles constructions et des nouveaux habitants que j'invite à s'investir dans une des 20 associations que compte la commune. C'est la meilleure intégration possible. Oui St Didier a bougé en 10 ans, les municipalités successives ont réalisé un lotissement communal, acheté les murs de l'épicerie, aménagé et goudronné le parking place du 8 mai 1945, agrandi

et chauffé le hall des sports, goudronné le parking et clôturé l'ensemble sportif, remodelé la traversée du village, agrandi deux fois l'école, mis en place un centre de loisirs, agrandi le foyer rural et le restaurant scolaire, renforcé des réseaux d'eau et d'électricité, amélioré les revêtements des voiries, refait le toit et la chaudière de l'église, agrandi le cimetière, sécurisé la RD2 avec des trottoirs, informé la population avec un panneau lumineux et un nouveau site internet, renouvelé chaque année le fleurissement du village, 3 fois primé, en partenariat avec le bailleur Pluralis réalisé 16 logements locatifs, agrandi le logement de l'épicerie et refait les garages, et tout dernièrement un nouveau vestiaire sportif est venu remplacer le vestiaire construit par des bénévoles dans les années 70, qui n'était plus aux normes de sécurité, et plus adapté à l'évolution du club de foot. Cette liste n'est pas exhaustive. Il faudrait rajouter tous les entretiens de voiries, de bâtiments, l'augmentation du personnel pour que tout fonctionne le mieux possible.

Alors pour certains, cela est allé un peu trop vite, pour d'autres il faudrait encore faire plus, la municipalité que j'ai l'honneur de diriger est bien consciente des différences de vue et finira son mandat en maîtrisant encore un peu plus les dépenses de fonctionnement pour laisser un peu de souplesse aux investissements.

L'arrêt sur image ne dure que quelques lignes, et il faut bien sûr parler d'avenir. Je grouperai deux années : 2013 et 2014.





2013 sera la première année de la mise en place effective du SCOT Nord Isère (Schéma de Cohérence et Orientation Territoriale) qui a été approuvé fin décembre 2012. Le PLU de St Didier devra être en conformité avec ce document rectificatif avant fin 2015.

2013 devra voir aussi la finalisation du PPRM, (Plan de Prévention des Risques Miniers) qui est largement assoupli pour certains quartiers urbanisés.

2013 verra aussi la fin du débat sur le regroupement de cinq communautés de communes dans les Vals du Dauphiné. A l'heure où j'écris ces mots, je ne peux pas présager du vote de l'ensemble des conseillers municipaux concernés, puisque la date butoir du vote est le 21 janvier, de plus le Préfet a jusqu'à fin juin pour approuver ou non ce vote.

2013, à St Didier, vont débiter des travaux importants pour RFF et pour AREA. Le Réseau Ferré Français va procéder de février à juillet au changement complet de la structure des voies de chemin de fer entre St André le Gaz et Lyon, avec la fermeture des passages à niveaux pendant plusieurs semaines. Environ 600 personnes travailleront sur ce chantier.

Pour AREA l'année 2013 va permettre la réalisation de l'élargissement des ponts de l'autoroute pour accueillir la voie réservée aux poids lourds, dans le sens Lyon Chambéry. Les travaux du demi-échangeur débiteront plutôt en septembre, puis se poursuivront jusqu'à fin 2014, date programmée de sa mise en service.

Ces travaux étant réalisés dans le même secteur, les nuisances pour certains riverains seront certaines. Le personnel administratif, les élus et moi-même resteront à vos côtés pour vous obtenir des améliorations de circulation ou de protection pendant ces travaux.

2013 verra aussi pour la municipalité des dossiers importants tels que l'élargissement du chemin de Bellevue, sûrement en deux tranches. La création d'un espace de jeux dédié aux plus petits va occuper quelques unes de nos soirées, ainsi que la réfection des sanitaires publics sur la place du village vont animer nos réunions, et l'entretien des classes ne manquera pas de retenir toute l'attention de la commission bâtiments.

La place qui m'est impartie dans ce bulletin municipal n'étant pas extensible, je vais conclure ces mots par les remerciements très sincères que j'adresse à toutes celles et à tout ceux avec qui j'ai la chance de travailler, les adjointes et adjoints, avec un merci plus particulier à Fabien Denisse adjoint en charge des bâtiments qui pour des raisons professionnelles a dû démissionner de son poste d'adjoint tout en restant conseiller municipal. Il habite aujourd'hui à Beaufremont dans les Vosges. Merci à l'ensemble des élus, qui malgré l'absence répétée de quelques uns, assument l'ensemble des réunions avec beaucoup de dévouement. Merci à l'ensemble du personnel administratif, technique, Atsem et agents de service qui chacun à leur place, remplissent un rôle indispensable au bon fonctionnement de la collectivité.

J'ai une pensée particulière pour les agents actuellement en arrêt maladie. J'espère les revoir rapidement parmi nous.

Merci aux membres du CCAS non élus pour l'aide précieuse qu'ils apportent lors des réunions et des manifestations.

Merci à l'ensemble du personnel enseignant et à Mme la Directrice avec qui un travail de confiance s'est instauré depuis plusieurs années. Merci aux enseignantes qui ont motivé leurs élèves pour participer à la cérémonie du 11 Novembre 2012. Rendez vous en 2013 encore plus nombreux.

Je termine par des remerciements, des félicitations, et des encouragements aux Présidentes, aux Présidents et membres d'associations pour leur dévouement pour faire vivre le vie associative dans notre commune.

**Bonne année 2013
à toutes et à tous.**

**Le Maire,
Gérard VITTE**

2012 a été une année importante au niveau des élections nationales, puisque nous avons été amenés à voter pour les Présidentielles et pour les Législatives.

A Saint-Didier-de-la-Tour, le nombre d'inscrits sur les listes électorales s'élevait à 1 317 personnes.

Le vote des présidentielles s'est déroulé le 22 avril pour le premier tour et le 6 mai pour le second tour.

PRÉSIDENTIELLES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR :

Abstentions : 210 soit 15,95 %
Votants : 1 107 soit 84,05 %
Blancs et Nuls : 14 soit 1,14 %
Exprimés : 1 092 soit 82,92 %
Marine LE PEN : 318 soit 29,12 %
Nicolas SARKOZY : 304 soit 27,84 %
François HOLLANDE : 236 soit 21,61 %
François BAYROU : 92 soit 8,42 %
Jean-Luc MELENCHON : 87 soit 7,97 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN : 27 soit 2,47 %
Eva JOLY : 13 soit 1,19 %
Philippe POUTOU : 7 soit 0,64 %
Nathalie ARTHAUD : 5 soit 0,46 %
Jacques CHEMINADE : 3 soit 0,27 %

RÉSULTATS DU DEUXIEME TOUR :

Abstentions : 234 soit 17,77 %
Votants : 1 083 soit 82,23 %
Blancs et Nuls : 73 soit 5,54 %
Exprimés : 1 010 soit 76,69 %
Nicolas SARKOZY : 603 soit 59,70 %
François HOLLANDE : 407 soit 40,30 %

Le vote des Législatives s'est déroulé le 10 juin pour le premier tour et le 17 juin pour le second tour.

LÉGISLATIVES RESULTATS DU PREMIER TOUR :

Abstentions : 552 soit 41,95 %
Votants : 764 soit 58,05 %
Blancs et Nuls : 11 soit 0,84 %
Exprimés : 753 soit 57,22 %
Joëlle HUILLIER : 217 soit 28,82 %
Vincent CHRIQUI : 204 soit 27,09 %
Antonin SABATIER : 195 soit 25,90 %
René VIAL : 53 soit 7,04 %
Nicole VARAS : 31 soit 4,12 %
Patricia ANDRE-CONSTANTIN : 16 soit 2,12 %
Danielle ALPHAND : 14 soit 1,86 %
+ 8 candidats divers

RÉSULTATS DU DEUXIEME TOUR :

Abstentions : 619 soit 47,04 %
Votants : 697 soit 52,96 %
Blancs et Nuls : 20 soit 1,52 %
Exprimés : 677 soit 51,44 %
Vincent CHRIQUI : 374 soit 55,24 %
Joëlle HUILLIER : 303 soit 44,76 %



MARIAGES

- **DUMOULIN Catherine et BOUTEFROY Geoffroy**
le 30 Juin 2012
- **MOREAU Fabienne Marie Ginette et THILL Jean Marc Claude Christophe**
le 7 Juillet 2012
- **LABBACI Sarah et NAVARRO Kevin**
le 7 Juillet 2012
- **MENDLICKI Marjorie Elise Yolande et FRASSE-MATHON Thierry**
le 7 Juillet 2012
- **BONAZ Claudette Christine Aline et BOURDIER Christian Jean-Jacques**
le 21 Juillet 2012
- **GUERAUD-PINET Laure et VEYRET Gilles**
le 11 Août 2012
- **GUILLAUD Sandra Bernadette et DA CUNHA Victor-Emmanuel**
le 11 Août 2012

NAISSANCES

- **SOUGEY Nolan José**
le 4 Janvier 2012 à Bourgoin Jallieu
- **GARCIA Robinson Denali**
le 12 Janvier 2012 à Voiron
- **GAILLARDON Mathis**
le 15 Avril 2012 à Bourgoin Jallieu
- **FEUILLIN-DROSSON Eloïse**
le 19 Avril 2012 à Voiron
- **FEUILLIN-DROSSON Lydie**
le 19 Avril 2012 à Voiron
- **DREVON Maxance**
le 10 Mai 2012 à Bourgoin Jallieu
- **HARO Kaena**
le 3 Juin 2012 à Voiron
- **MICHELANGELI Maïa Hitomi**
le 14 Juin 2012 à Bourgoin Jallieu

- **FLUET Laura Sylviane**
le 19 Juin 2012 à Voiron
- **FLUET Sarah Julie**
le 19 Juin 2012 à Voiron
- **TAORMINA Gabriel**
le 19 Juin 2012 à Bron
- **ELUARD GUILLAUD-SAUMUR Nina Olivia Valérie**
le 22 Juin 2012 à Bourgoin Jallieu
- **BENSMÄÏNE POIER Noam Aziz Mohamed Serge**
le 31 Juillet à Bourgoin Jallieu
- **MALEK Jessim**
le 16 Août 2012 à Bourgoin Jallieu
- **GUERIT Lula**
le 22 Août 2012 à Bourgoin Jallieu
- **MICHEL Lëana Mélanie**
le 19 Septembre 2012 à Bourgoin Jallieu
- **BELLI Maëlys**
le 23 Septembre 2012 à Bourgoin Jallieu
- **FAGOT REVURAT Lou, Marie, Rose**
le 30 Octobre 2012 à Lyon 8
- **BARBIER Jules, Albert, Henri**
le 4 Novembre 2012 à Bourgoin Jallieu
- **CHANAL Guilïa, Danièle**
le 7 Décembre 2012 à Bourgoin Jallieu

DECES

- **MAFFEI Umberto Giulio Severo**
le 4 Janvier 2012 à Bourgoin Jallieu
- **PICO Jeannine Léone, née BOUXIN**
le 11 Février 2012 à Bourgoin Jallieu
- **PERRIARD Marcelle Louise, née Fréchet**
le 9 Mars 2012 à La Tour du Pin

- **SAVOY Jeannine Marie-Louise Pierrette, née Férraz**
le 21 Avril 2012 à Pont de Beauvoisin
- **MILLION LAVARGUE Dominique**
le 24 Avril 2012 à La Tour du Pin
- **VIGNARD Georges**
le 2 Mai 2012 à La Tour du Pin
- **DOVERY Rose-Marie Pierrette, née Ivars**
le 10 Juillet 2012 à Saint Didier de la Tour
- **DECARPENTRIE Maryvonne**
le 21 Juillet 2012 à Bourgoin Jallieu
- **RABATEL Geneviève Marie-Louise née Morestin-Cadet**
le 25 Juillet 2012 à Bourgoin Jallieu
- **BRANCHE Louis Elie**
le 15 Août 2012 à Bourgoin Jallieu
- **MARECHAL Yolande Antoinette Eugénie née Vidal**
le 18 Août 2012 à Saint Didier de la Tour
- **GIRERD Edouard**
Le 16 Octobre 2012 à Bourgoin Jallieu
- **ORIOLE René Jean Claude**
Le 26 Octobre 2012 à Bourgoin Jallieu
- **FERRARD Jean**
Le 12 Novembre 2012 à La Tour du Pin
- **THOMAS Pierrette née Gentil**
Le 13 Novembre 2012 à La Tour du Pin
- **GENTIL Joséphine née Tessa**
Le 20 Novembre 2012 à La Tour du Pin



POMPIERS : 18
POLICE : 17
SAMU : 15
Médecin : Docteur Jean-Paul GONIN
16, route de l'Eglise
Tél. : 04 74 97 60 61

Informations communales

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi et jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi (seulement l'après midi) de 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi et Samedi (seulement le matin) de 8 h 30 à 12 h
Tél. : 04.74.97.20.31
Site internet :
www.saintdidierdelatour.fr

PORTAGE DES REPAS - TELEALARME

Le C.C.A.S. met à votre disposition un service de portage de repas à domicile ainsi qu'un service de téléalarme. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

VACANCES SCOLAIRES

Le centre de loisirs de St Didier accueille vos enfants pendant les vacances scolaires. Renseignements sur les périodes d'ouverture et dossiers d'inscription en mairie. Une participation financière est accordée aux enfants de la commune pour les vacances d'été (colonies, camps de vacances et les centres aérés extérieurs sous certaines conditions). Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

ÉCOLES

Directrice : Mme Evelyne DARIER
Ecole primaire - Allée des Platanes
Tél. : 04 74 97 44 62
Ecole maternelle - route de l'Eglise
Tél. : 04 74 97 81 25

CANTINE

Responsable :
Mme Christine KAMMERER
Remplaçante :
Mme Isabelle FRAGON
Tél. : 04 74 97 31 60

CONSEILS MUNICIPAUX

Les réunions sont publiques et ont lieu le premier lundi de chaque mois à 20 h 30 en salle du conseil à la mairie (sauf avis contraire à paraître dans la presse et sur le panneau lumineux).

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Du 3 mai au 10 juin 2013
par M. COMTE Michel

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES RÉDACTION DE COURRIERS

Le C.C.A.S. met en place un service d'aide à la rédaction de courriers ainsi qu'aux démarches administratives. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

REPAS C.C.A.S.

Bien qu'une invitation personnelle soit adressée à chaque personne concernée et au cas où une omission se produirait, nous rappelons que toutes les personnes

nées à partir du 1^{er} janvier 1948 sont cordialement invitées au repas annuel offert par le C.C.A.S. et sont priées de se faire connaître en mairie.

Ce repas aura lieu à la salle des fêtes le 20 octobre 2013.

RAMASSAGE DES POUBELLES

Mercredi matin :
ordures ménagères
Jeudi tous les 15 jours :
collecte sélective (voir calendrier du SICTOM)
Attention : sortir les poubelles la veille au soir !

A votre disposition sur le parking poids lourds : conteneurs papiers, journaux, verres.

TRI SELECTIF

Distribution des sacs UNIQUEMENT EN MAIRIE. Les habitants desservis par des bacs de regroupement ne sont pas concernés par cette information.

CORRESPONDANT DAUPHINÉ LIBÉRÉ

M. Serge ROUSSET
Tél. : 04 74 97 45 66
ou 06 50 31 96 16
E-mail : serge.rousset@yahoo.fr

Infos pratiques :
Pour toute parution, prévenir au minimum 48 heures à l'avance. Pour les mariages, fournir les noms et professions des témoins ainsi que l'autorisation des mariés. Il est possible de faire paraître une annonce à plusieurs reprises à condition de la transmettre bien avant sa 1^{ère} parution.



A.D.M.R.

Mme Claudine MOREAU :
09 65 36 84 66

Services intercommunaux

MÉDIATHEQUE

2 rue Hector Berlioz - LA TOUR DU PIN
Tél. : 04 74 83 59 00
Fax : 04 74 83 59 09
Directrice : Sonia JEANNIN

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 10 h - 12 h et 15 h 30 - 18 h 30
Mercredi et Samedi :
10 h - 12 h et 14 h - 17 h
Vendredi : 15 h 30 - 18 h 30

EAU POTABLE

Tél. : 04 74 88 14 64
Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre
74 chemin du Moriot - 38490
LE PASSAGE

ASSAINISSEMENT

Tél. : 04 74 97 05 79
Fax : 04 74 97 47 54
C.C. Vallons de la Tour 22 rue de l'Hôtel
de Ville - 38110 LA TOUR DU PIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLONS DE LA TOUR

22 rue de l'Hôtel de Ville - CS 90077
38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au jeudi :
8h00-12h00 et 13h30-17h30
Vendredi :
8h00-12h00 et 13h30-16h30

Tél. : 04 74 97 05 79
Fax : 04 74 83 23 28
Email :
secretariat@lesvallonsdelatour.fr

DÉCHETS DE SOINS

En application des textes des lois de finances 2009 et du Grenelle II de l'environnement, l'article L. 4211-2-1 prévoit qu'en l'absence de dispositif de collecte de proximité spécifique, les officines de pharmacies et les laboratoires de biologie médicale sont tenus de collecter gratuitement les déchets de soins à risque infectieux perforants produits par les patients en auto-traitement.

DECHETERIES

SAINT JEAN DE SOUDAIN :

ZI du Chapelier
Tél. : 04 74 97 49 60

Horaires : 9h - 12h15 et 13h45 - 18h
Fermée mardi toute la journée et mercredi matin

LA CHAPELLE DE LA TOUR :

Chemin Leva - Le Plateau
Tél. : 04.74.97.45.18

Horaires : 9h - 12h15 et 13h45 - 18h
Fermée mercredi après midi et jeudi toute la journée

FITILIEU :

Route de Tapon
lundi, mercredi et vendredi :
13h30 - 17h30
mardi et jeudi : 8h - 12h
samedi : 8h - 12h et 13h30 - 17h30

MAISON PAROISSIALE

Place de l'Eglise LA TOUR DU PIN
Tél. : 04 74 97 10 33
Permanences :
lundi et jeudi de 14h à 16h,
mercredi et samedi de 9h à 11h30
E-mail :
paroisse-sainte-anne@wanadoo.fr

ASSOCIATION CRÉMATISTE NORD-ISERE

Maison de quartier Champ Fleuri
38300 Bourgoin Jallieu
www.acnifuneraire.ironie.org
Tél. ou Fax : 04 74 88 03 57
E-mail : acni38bourgoin@aol.com

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. : 04 74 83 28 86
Fax : 04 74 97 16 00
Centre Social :
9 rue Claude Contamin
38110 LA TOUR DU PIN

ASSISTANTE SOCIALE AGRICOLE

Tél. 04 74 93 08 01

Permanence téléphonique de Mme Béatrice ROLAND le mercredi de 9h à 12h



2 réunions de quartier seront organisées en 2013, une par secteur.

Les dates retenues sont :
Pour le secteur 1 : le 12 avril 2013
Pour le secteur 2 :
le 27 septembre 2013

SECTEUR 1

Route de Chambéry
Route de la Tuillière
Chemin de Ratassière
Route de Châtelaret
Chemin de Plambois
Chemin de la Cassole
Montée de Revolette
Impasse de Ventravent
Impasse des Garennes
Pré du Lac - Route du Lac
Route du Stade
Impasse des Ayes
Chemin St Félix
Route de Crête
Route du Loup
Route de Charpenay
Chemin du Plantier
Impasse de Bourgeron
Chemin de Chenevatière
Route de St André
Nivel
Impasse des Brosses
Chemin de la Tournure
Chemin de Bois Picot
Chemin du Foulu
Impasse de Bois Massot
Chemin des Vaudrines
Route de Ferrossière
Clos Reynaud
Chemin des Vignes
Ruy Jaillot
Route de l'Eglise
Route du 19 Mars 1962
Route du 11 Novembre 1918
Allée des Platanes
Route du Colombier

SECTEUR 2

Route de Lyon
Le Ladret
Chemin de la Haute Bourbre
Route de Pin
Chemin de la Grande Côte
Luépi
Route de Marlezet
Route de Chemin
Chemin des Esserts
Route de Marlieu
Route de l'Allée
Les Charmosses
Route de Veysin
Chemin des Arphants
Route des Arphants
Chemin du Rual
Chemin des Plaines
Route de Demptézieu
Champ Galet
Le Fayet
Montée de Suet
Chemin de la Mure
Route des Rivoires
Chemin de Bellevue
Chemin des Petites Rivoires
Chemin des Marais
Chemin des Grebilles
Chemin de Fouilleuse
Chemin du Corsat
Route de St Didier
Chemin du Godard
Impasse de Fauconnière
Impasse Monsieur Lièvre
Impasse du Mollard
Champagnon

Ces réunions se veulent être un échange constructif entre la municipalité et les citoyens.

Le Conseil Municipal est à votre écoute pour toutes questions et suggestions et pour vous apporter des réponses à vos préoccupations.



Garder ses papiers

Catégorie	Type de document	Durée de conservation	Précisions
Assurance	Quittances et primes	2 ans	Quittances, avis d'échéance, preuves du règlement, courriers de résiliation, accusé de réception
	Contrat d'assurance habitation et automobile	Durée du contrat + 2 ans	Contrat conservé tant qu'il n'est pas résilié puis 2 ans après sa résiliation. Factures d'achat et de réparation conservées pendant toute la durée du contrat
	Assurance sur la vie et assurance décès	Durée du contrat + 10 ans	Possibilité pour le bénéficiaire de faire valoir ses droits pendant 10 ans à partir de la date à laquelle il a eu connaissance du contrat.
	Dossier «dommages corporels»	10 ans	Factures, expertises et certificats médicaux conservés 10 ans après la fin de l'indemnisation, voire plus longtemps si des séquelles sont prévisibles.
Voiture	Contraventions	3 ans	À compter de la condamnation
	Factures (achat, réparation...)	Durée de conservation du véhicule	-
Banque	Chèques à encaisser	1 an et 8 jours	Passé ce délai, la banque n'a pas à les payer
	Prêts à la consommation	2 ans	À compter de la dernière échéance
	Prêt immobilier	2 ans	À compter de la dernière échéance
	Relevés de compte, virement, prélèvement, remises de chèque ou d'espèce, talons de chèque	5 ans	Délai de l'action civile
Attention : s'ils contiennent des informations sur des créances dont la prescription est plus longue, les talons de chèque et relevés de compte doivent être conservés plus longtemps.			
Famille	Actes d'état civil (copies intégrales et extraits)	Indéfinie	Valables en principe sans limitation de date. Toutefois, certaines procédures exigent un acte d'état civil récent.
	Remboursement des cotisations d'allocations familiales	3 ans	Délai de 3 ans pour réclamer le remboursement des sommes indûment versées (sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration).
	Jugement de divorce, jugement d'adoption	Indéfinie	En cas de perte, une copie sera fournie par le tribunal.
	Acte de reconnaissance d'un enfant	Indéfinie	La mairie peut en délivrer une copie.
	Mariage (contrat, documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs)	Indéfinie	En cas de perte du contrat de mariage, s'adresser au notaire qui l'a établi
	Livret de famille	Indéfinie	En cas de perte, un duplicata peut être obtenu à la mairie.
Logement	Testament, succession	Indéfinie	
	Factures d'électricité et de gaz	2 ans	
	Factures d'eau	4 ou 2 ans	Pour un fournisseur public : 4 ans. Pour un fournisseur privé : 2 ans
	Factures de téléphone (fixe et mobile)	1 an	
	Factures liées aux travaux	10 ou 30 ans	Dépend de la nature des travaux
	Certificats de ramonage	1 an	
	Attestations d'entretien annuel des chaudières dont la puissance est comprise entre 4 et 400 kilowatts	2 ans	
	Titre de propriété	Indéfinie	
	Charges de copropriété et correspondances avec le syndic	10 ans	
	Procès-verbaux des assemblées de copropriété	10 ans	Délai de contestation des décisions prises par les assemblées
Impôts et taxes	Contrat de location	Durée de la location + 5 années	État des lieux et quittance de versement du dépôt de garantie à conserver jusqu'au remboursement.
	Inventaire du mobilier pour les locations meublées	Indéfinie	Pendant toute la durée de la location.
	Quittances de loyer	5 ans	
	Déclarations de revenus et avis d'imposition sur le revenu	3 ans	À compter de l'année qui suit l'année d'imposition. (exemple : déclaration 2009 à conserver jusqu'à la fin 2012)
Travail	Avis d'impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation)	1 an	À conserver jusqu'à la réception de l'avis suivant car ce document peut servir pour différentes démarches.
	Bulletins de salaire, contrat de travail, certificats de travail, attestations de Pôle emploi	Indéfinie	
	Pièces utiles pour réclamer le paiement (salaire, indemnité de licenciement)	5 ans	
	Allocations chômage	2 ou 3 ans	Délai de 2 ans pour réclamer le paiement des allocations chômage. Délai de 3 ans pour réclamer les sommes indûment versées
Santé	Titres de paiement de la pension de retraite	Indéfinie	Ils peuvent être demandés pour le calcul des droits à la pension de réversion, s'il y a lieu.
	Remboursements d'assurance maladie et maternité	2 ans	Les caisses disposent d'un délai de 2 ans pour réclamer le remboursement des sommes indûment versées (sauf en cas de fraude ou de fausse déclaration).
	Mutuelle (carte, remboursement, ...)	Variable	Au minimum suivant les délais prévus dans le contrat pour adresser une demande de remboursement.
	Ordonnances	1 an	La délivrance de la plupart des médicaments peut se faire dans l'année qui suit leur prescription. Pour les lunettes correctrices, la validité des ordonnances est de 3 ans pour les plus de 16 ans.
	Versement d'indemnités journalières	Variable	Au minimum jusqu'à la liquidation des droits à retraite dans l'hypothèse où la validation de ces périodes n'aurait pas été faite.
	Accident du travail : remboursements, indemnités journalières, certificats et examens médicaux	Indéfinie	Documents utiles en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé
	Capital décès	2 ans	À compter du jour du décès.
	Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé	Indéfinie	Carnet de santé à conserver au moins pendant la minorité de l'enfant.
	Certificats, examens médicaux, radiographies	Indéfinie	Documents utiles en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé
	Papiers d'une personne décédée	Les délais de conservation des papiers du défunt sont identiques. En effet, certains de ces documents peuvent prouver des dettes ou des créances transmises aux ayants-droits lors de la succession.	

création du logo



NOUS FAISONS APPEL AUX TALENTS DE NOTRE VILLAGE POUR PARTICIPER A LA CRÉATION DU LOGO DE SAINT DIDIER DE LA TOUR

coordonnées (nom – adresse – téléphone). Vous pouvez également joindre la description de votre démarche artistique.

Les projets sont à déposer en mairie au plus tard **le 28 février 2013.**

Représentatif de l'image de notre village, le logo doit en évoquer son identité (environnement, urbanisme, sites exceptionnels...) par le choix des couleurs, du graphisme et des symboles employés.

Les propositions seront étudiées par les membres de la commission communication et les résultats publiés dans le Flash Info du mois de juillet.

Il ornera chaque document officiel produit par la commune.

Renseignements complémentaires auprès de Monsieur Pierre ROUSSET au 06 34 17 69 40 ou 04 74 88 18 55 après 20h00.

Vous devez réaliser votre dessin sur papier blanc format A4 (21x29.7) en n'oubliant pas d'indiquer au verso vos

Nos nouveaux commerçants et artisans



GSO Placo Deco

- Plaquisterie (isolation plafond cloison)
- Peinture (intérieure extérieure)
- Décoration
- Pose parquet flottant

gsoplacodeco@yahoo.fr

GSO Placo Deco neuf et rénovation

GUILLAUD SAUMUR OLIVIER
ARTISAN Plaquiste Peintre
gsoplacodeco@yahoo.fr

133 rte de Charpenay
38110 St Didier de la Tour

06 20 13 37 10



L'association ADMR de St Didier de la Tour intervient chez toute personne ayant besoin d'une aide.

L'ADMR répond à toute demande : du simple coup de main pour un peu plus de confort ou pour faire face aux difficultés liées à l'âge, à l'handicap ou à la maladie.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR

Créée par ses habitants, l'Association locale exerce son activité sur les communes de St Didier, Le Passage, Montagnieu, Ste Blandine, mais également sur la commune de LA TOUR DU PIN.

Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de celles à qui elle offre un emploi stable.

Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour détecter les besoins, créer et faire fonctionner les services.

Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au : 04 74 97 54 05 et laissez vos coordonnées et votre message. Le Répondeur est consulté très régulièrement. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande.

La vente des brioches, pour aider au fonctionnement de notre association, aura lieu :

- A St DIDIER le samedi 06 avril 2013
- A Le PASSAGE le samedi 13 avril 2013
- A Ste BLANDINE et MONTAGNIEU pas de vente proposée en 2013.

Toutes personnes désireuses de nous aider pour cette vente, seront les bienvenues et nous vous remercions de bien vouloir téléphoner au 04 74 97 54 05 pour vous inscrire.

INFORMATION DONNÉE A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU 21 MAI 2012.

Monsieur CASTELLANO, Président depuis de nombreuses années, indique que sa mission prendra fin après l'Assemblée Générale du mois de mai 2014.

Il faut donc dès à présent se mettre à la recherche d'un candidat pour que la transition se déroule dans les meilleures conditions.

Recevez nos meilleurs vœux pour 2013

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre.



Ssiad des deux vallées

Maison Médicale et Sociale
61 rue de la Bourbre
38730 VIRIEU SUR BOURBRE
Tél. : 04 74 88 29 60
Mail : ssiaddvsi@fede38.admr.org

Permanences : lundi de 10h à 16h et mercredi-vendredi de 8h à 12h

Le SSIAD des Deux Vallées est une association loi 1901 composée de bénévoles des différentes communes.

C'est un service de soins à domicile assurés par 9 aides soignantes, coordonnés par une infirmière avec l'aide d'une secrétaire. Ces aides soignantes assurent une aide au lever, au coucher, à l'habillage, aux soins d'hygiène, aux actions de pré-

vention, suivant les besoins et la dépendance de la personne aidée. Un contrat est établi à la prise en charge afin d'adapter au mieux ces actions suivant les possibilités du service.

Le service dispose de 32 places et intervient sur 17 communes auprès

- des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie, ou souffrant d'une pathologie chronique,

- des personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap.

Ces soins sont dispensés sur prescription médicale, la personne aidée ne règle rien, c'est la caisse d'assurance maladie qui finance.

Le service ne peut répondre à toutes les demandes. Ces demandes non satisfaites sont mises sur une liste d'attente.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du SSIAD des deux vallées.



Pass famille des Vals du Dauphiné



Partez à la découverte des Vals du Dauphiné avec le Pass Famille !

Gratuit, le Pass Famille propose des tarifs réduits à partir du second site visité sur l'ensemble des 12 sites partenaires des Vals du Dauphiné :

- Le château de Virieu
- Le musée gallo-romain d'Aoste
- La descente du Guiers en canoë par Vertes Sensations
- Le château de Vaulserre à St Albin de Vaulserre
- Le domaine des fauves à Fitilieu
- Le musée du Tisserand Dauphinois à La Bâtie Montgascon
- La ferme pédagogique du Roussert, élevage de chèvres angora à Doissin
- l'Enquête policière interactive des Vallons du Guiers à Pont de Beauvoisin
- Le Musée de la Machine à Bois à Pont de Beauvoisin
- Les triptyques de l'église de La Tour du Pin
- Le château de Longpra
- La location de vélos et VTT par Natura Vélo.

Les 12 sites visités vous donneront droit à la carte des randonnées pour découvrir à pied, à vélo ou à cheval plus de 500 km de circuits balisés dans les Vals du Dauphiné (itinéraires PDIPR) et à une récompense gourmande et sucrée :

les sucreries de la Féerie du Sucre à Fitolieu et le Miron de la Tour (Boulangerie Pâtisserie Eric JAS, Pâtisserie Michel Galante et Pâtisserie Vermare) à La Tour du Pin. Venez coller vos gommettes sur cette carte postale pratique et ludique et ainsi composer votre séjour dans les Vals du Dauphiné !

A votre service, les Offices de Tourisme des Vals du Dauphiné vous renseigneront sur le territoire :

Maison du Tourisme des Vallons du Guiers

1, rue Gambetta
38480 Pont de Beauvoisin.
Tél. : 04 76 32 70 74
tourisme@cc-vallonsduguiers.fr
www.tourisme.vallonsduguiers.fr

Office de tourisme de la Chaîne des Tisserands :

Place Eloi Cuchet
38490 Les abrets
Tél. : 04 76 32 11 24
tourisme@chainedestisserands.fr
www.chainedestisserands.fr

Office de Tourisme de la Tour du Pin

Les Halles
6, place Antonin Dubost
38110 La Tour du Pin
Tél. : 04 74 97 14 87
tourisme@latourdupin.fr
www.latourdupin.fr

Point Tourisme de la Vallée de la Bourbre (ouvert uniquement en Juillet et Août)

25, rue de Barbenière
38730 Virieu.
Tél. : 04 74 88 25 05
ccvirieu@wanadoo.fr
www.ccvvbourbre.fr

Site Internet :

www.tourisme-valsduDauphine.fr
(ouverture en avril 2013)



Agence de mobilité Nord-Isère



L'Agence de Mobilité du Nord-Isère est une association de développement des services à la mobilité. Ses actions couvrent trois territoires du Nord-Isère : Isère Porte des Alpes, Vals du Dauphiné et Boucle du Rhône en Dauphiné, pour un total de 126 communes.

Elle a pour vocation d'initier et de pérenniser de nouvelles habitudes de déplacement en faveur des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Ses champs d'intervention sont : la promotion du covoiturage, l'information multimodale, l'accompagnement pour les trajets domicile-travail et domicile-école, l'animation vélo et le conseil sur les aménagements modes doux.

Le point fort des actions en 2012 a été la « Semaine de la Mobilité », du 17 au 23 septembre, semaine pendant laquelle 13 animations traitant des différents thèmes ont été réalisées sur tout le territoire : journées « marchons vers l'école », stands d'information multimodale, animation covoiturage, stand « vélo au quotidien », etc.

Afin de relayer les informations au plus près des habitants, l'Agence recherche des « Ambassadeurs ». Ceux-ci seront des relais locaux d'informations, leur rôle étant d'être à la fois le relais de l'Agence auprès des habitants, et le relais des communes auprès de l'Agence. Chaque ambassadeur pourra choisir un ou des sujet(s) selon ses connaissances et ses convictions. Pour plus d'informations ou pour une inscription, vous pouvez prendre contact avec votre mairie.

N'hésitez pas à consulter le site internet de l'Agence de Mobilité : www.mobilité-nord-isère.fr



Conseil du 02.07.2012

CIMETIÈRE : après 3 ans de constat d'abandon, la commune reprend 10 concessions pour les remettre en service.

VOIRIE : les intempéries ont retardé les travaux prévus. Le nouveau planning prévoit : le bicouche fin juillet, la pause de glissières de sécurité, la peinture au sol avant pause de panneaux et divers travaux de débroussaillage avant le 15 juillet.

L'enquête publique concernant les déclassements de voirie est en cours d'exécution.

Un distributeur de sacs de poubelles pour les crottes de chien sera installé sous l'Allée des Platanes (coût : 320 €)

URBANISME : les dossiers nécessaires pour la révision simplifiée et la modification simplifiée du PLU ont été reçus en mairie.

BÂTIMENTS : une subvention de 10.000 € a été octroyée par la Fédération de Football Amateurs dans le cadre de la construction des vestiaires (subvention non prévue).

Les vestiaires sont en cours de finition

Les travaux de peinture de la classe de CM1 débutent le 15 juillet. Des travaux d'étanchéité de l'école maternelle débuteront dans les tous prochains jours.

FLEURISSEMENT : la commune a eu à déplorer le vol d'une centaine de fleurs dans les massifs situés devant la Mairie.

COMMISSION JEUNESSE : le Centre de Loisirs ouvre ses portes le 09 juillet. 45 enfants fréquenteront le centre la 1ère semaine, 37 la 2de

et la 3ème semaine et 27 la 4ème. Peu de parents étaient présents à la réunion d'information.

ÉCOLES : la fin de l'année de la cantine se terminera par un pique-nique le jeudi 05 juillet. Pour leur départ au Collège, M le Maire et Mme Poulet, adjointe, ont remis à chacun des élèves de CM2 une calculatrice scientifique. Une semaine de soutien scolaire sera assurée la 1ère semaine des vacances par Mme Alexiane Clavel, Professeur des Ecoles.

DIVERS : la commune est informée de la création d'une Agence de Mobilité du Nord Isère regroupant 122 communes. Cette agence sera en charge d'animer et promouvoir la politique mobilité, de mobiliser les partenaires, d'organiser des appels à projet, d'apporter assistance et coordination, de conseiller pour les études complémentaires et d'organiser des services.

Conseil du 03.09.2012

CONSEIL MUNICIPAL : M Denisse Fabien donne acte de sa démission de son poste d'adjoint suite à sa mutation professionnelle dans une région éloignée de notre commune. Le Conseil décide de réduire le nombre d'adjoints à 3 au lieu de 4.

ARCHIVES MUNICIPALES : l'archivage de certains documents est une obligation pour les communes. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale 38 a mis en place un service itinérant. Une convention doit être passée avec cet organisme pour en bénéficier.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LES VALLONS :
- prise de compétence en matière

de création, gestion, aménagement et entretien de parkings de stationnement d'intérêt communautaire. Les travaux concernés sont : la chaussée et ses dépendances (fossés, talus), l'éclairage public, les trottoirs et bordures, la signalétique verticale et horizontale. Reste à la charge des communes : le nettoyage et balayage, le déneigement, l'élagage et le fauchage, les travaux d'embellissement. Dans un premier temps 3 parkings sont concernés : 1 à St Jean de Soudain et 2 à La Tour du Pin

- transfert de la compétence jeunesse et mise en œuvre d'une politique intercommunale de la jeunesse.

- Modification des statuts de la Communauté de Communes au regard de l'intérêt communautaire des espaces naturels sensibles. Cette modification permettra de porter à 6 le nombre d'espaces naturels sensibles sur le territoire au lieu de 5. Deux concernent St Didier : le Lac St Félix et la Tourbière de Pré Maudit.

- Développement Territorial : modification des statuts : déclaration de la zone du Serpentin à St Clair comme zone d'intérêt communautaire.

VOIRIE : l'enquête de déclassement est terminée. 3 déclassements ont une suite favorable.

Le projet d'élargissement du Chemin de Bellevue sera présenté aux riverains le 07 septembre.

Demande de déclassement de voirie à Chemin émanant de M Gréa est refusée à l'unanimité.

COMMISSION JEUNESSE : le centre aéré sera ouvert la 2ème semaine des vacances de Toussaint.

ÉCOLES : 217 élèves sont inscrits à la rentrée de septembre.

BÂTIMENTS : la peinture de la classe de CM1 est terminée. La moquette de la mairie a été remplacée par du carrelage. La pose de celui-ci a été réalisée bénévolement par M. le Maire. Les fenêtres de la cuisine de la salle des fêtes seront remplacées prochainement. L'inauguration des vestiaires du foot aura lieu au printemps de l'année prochaine. Le boulodrome portera le nom de M. Marcel RABATEL.

Conseil du 08.10.2012

AUTOROUTE AREA : l'AREA a pour projet l'élargissement de l'autoroute entre le château de Pin et l'aire de repos Les Marouettes. Il est demandé à la commune la mise à disposition des parcelles dont elle est propriétaire, incluses dans l'emprise des travaux. Le Conseil ne souhaite pas délibérer dans l'immédiat, tant que les négociations sur les protections sonores demandées par les riverains de l'autoroute ne sont pas engagées. Le Conseil prendra une décision à l'issue des négociations.

P.L.U. : le Conseil marque un avis favorable sur la mise en conformité du P.L.U. dans le cadre du dossier de la liaison ferroviaire Lyon-Turin d'accès au tunnel franco-italien.

VOIRIE : dans le cadre de l'élargissement du chemin de Bellevue, les riverains concernés par l'emprise de terrain nécessaire à cet élargissement ont été rencontrés pour fixer le tarif d'acquisition des parcelles. Le prix a été fixé à 0,60 € le m².

- déclassements de parcelle : suite à la réunion du 03 septembre il s'agit de fixer le prix des cessions des parcelles concernées une au Fayet, une voie communale n° 18 et une voie communale n° 2. Ces parcelles sont cédées gratuitement. En contrepartie les bénéficiaires assumeront le coût des frais des actes notariés.

- Des panneaux réglementant la vitesse sur certaines voies ont été posés. Des barrières de sécurité Montée de Suet et Chemin St Félix (près de la voie ferrée) seront posées en octobre.

- rond-point : un devis de réfection du massif a été demandé

PERSONNEL COMMUNAL : révision des régimes indemnitaires et des primes de fin d'année attribués au personnel communal.

BÂTIMENTS : suite au cambriolage de la salle des fêtes, la porte a été sécurisée dans l'attente de son remplacement

COMMISSION JEUNESSE : en raison des modifications des vacances de Toussaint, le Centre sera ouvert la 2ème semaine.

ÉCOLE : le prochain Conseil d'École aura lieu le 23 octobre. Cette année, il est prévu une classe de découverte. A la demande de Mme Darier, Directrice de l'école, la question du financement sera débattue.

Conseil du 05.11.2012

CIMETIÈRE : 5 concessions sont reprises par la commune soit parce qu'elles ont été abandonnées, soit parce qu'elles n'ont pas été renouvelées. Elles seront remises à disposition pour de nouvelles concessions.

P.L.U. : suite aux conclusions du commissaire enquêteur, la révision simplifiée et la modification du P.L.U. sont adoptées

MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE (S.D.C.I.)

M. le Sous-Préfet demande aux conseils municipaux de se prononcer dans un délai de trois mois sur la prescription de fusion-extension des Communautés de Communes de la Chaîne des Tisserands, des Vallons du Guiers, de la Vallée de l'Hyen, de Virieu Vallée de la Bourbre, des Vallons de la Tour et de la commune de St Ondras. Après avoir analysé ce projet, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attendre, avant de se prononcer, d'avoir reçu plus d'informations concernant les compétences de la future intercommunalité. La délibération concernant le S.D.C.I. sera remise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

FLEURISSEMENT : l'aménagement du rond point situé entrée Est du centre bourg sera entièrement refait.

ÉCOLE GARDERIE : 215 enfants fréquentent l'école de St Didier. Plus d'une centaine d'entre eux mangent à la cantine de midi.

La municipalité souhaite associer les enfants à la cérémonie du 11 Novembre.

COMMISSION JEUNESSE : le centre de loisirs a ouvert ses portes avec 17 enfants sur le thème du cirque et de la magie. Un spectacle est prévu le 09 novembre.

C.C.A.S. : le repas des seniors a rassemblé 120 personnes. 76 colis de fin d'année sont en préparation pour être distribués pour Noël.



Les travaux d'entretien de la voirie mobilisent encore cette année un budget important de la commune.

Les aides de la Communauté de Communes et du Conseil Général nous sont toujours précieuses, bien qu'elles stagnent depuis plusieurs années.

Grâce à tous ces efforts depuis plus de dix années, la voirie de notre commune est relativement en bonne état.

En 2012 ont été réalisés les travaux suivants :

- Le marquage au sol des intersections nouvellement doté de balises de priorité, ainsi que des passages piétons

- Route de l'Eglise, Route du Lac, Route du Stade pour 650,00 € TTC.

- La pose de glissières de sécurité dans le bas de la Route de Suet, et en bordure de la voie ferrée sur le chemin St Félix cette dernière à la demande de la SNCF pour sécuriser leurs ouvrages pour 3750 € TTC.

- Plusieurs reprofilages ont aussi été réalisés : pour enlever les grosses flaques d'eau Route de l'Eglise : 1780 € TTC, Route des Petites Rivoires : 2350 € TTC et Route de Marlezet : 3160 € TTC.

- La remise en forme et nivellement, ainsi que le revêtement d'enrobé en surépaisseur ont permis au Chemin de la Mure, de la ferme du Mortier à la route de Demptezieu de retrouver un aspect plus carrossable et surtout durable pour 15.300 € TTC.

- Et enfin sur l'ensemble de la commune 10 tonnes de goudron (comblement de fissure ou de trous) ont été répandus pour 12.500 € ttc, soit près de 40.000 € TTC pour l'ensemble des voiries.

L'investissement de l'entretien 2012 a été volontairement raisonné pour permettre une meilleure souplesse financière pour les gros travaux qui seront programmés en 2013 et 2014 à savoir l'élargissement, les évacuations des eaux pluviales et le revêtement du chemin de Bellevue, ainsi que la dernière tranche du revêtement de la Route des Rivoires après que le Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre ait renforcé son réseau.

Début septembre 2012 a eu lieu en Mairie une réunion d'information et de concertation avec les riverains propriétaires du Chemin de Bellevue. Je tiens à tous les remercier pour leur participation active et leur compréhension de l'intérêt général de ce projet.

Deux mots sur les annexes de la voirie qui sont les élagages et le déneigement.

L'hiver 2011-2012 a été précoce avec de la neige fin novembre mais sans poser de problème majeur. Puis le froid de fin janvier a provoqué beaucoup de verglas toujours très sournois. Nous avons du saler à des endroits très précis. Cela nous a permis d'essayer le nouvel épandeur à sel qui nous a été livré par les établissements Garnier de St Victor de Cessieu quelques jours auparavant. Le coût de cet investissement est de 4.927 € TTC.

Dans l'ensemble, l'hiver n'a pas été trop sévère. Nous avons investi tout compris sel, déneigement et salage la somme de 3.100€ TTC.

Je remercie les deux entrepreneurs agricoles Franck Verdel et Daniel Barral pour leur réactivité et pour les bonnes relations qui ce sont instaurées entre nous pour le bien commun.

Concernant les élagages, je rappelle que la commune entretient les talus et les fossés qui font partie de la voirie, mais trop de temps et d'argent sont consacrés à élaguer et à évacuer les branchages des haies qui sont sur des domaines privés qu'ils soient bâtis ou non. La mairie fait donc réaliser ces travaux à ses frais. Je tiens à préciser que la commission que je préside n'accepte et n'acceptera aucun reproche sur la qualité de l'élagage, ou sur la pérennité de la végétation pour ces haies non entretenues par les propriétaires.

Pour la commission Voirie
Gérard Vitte



Les jardinières et massifs de notre village ont pris leurs couleurs d'hiver.

Pour le rond point, la terre va être changée et laissée au repos pour l'hiver. Il sera ainsi paré de belles couleurs dès le printemps.

Merci aux commerçants et particuliers qui ont fleuri les abords de leurs maisons ou commerce.

Au mois de Mars nous aurons le nettoyage des rues de notre village, soyez nombreux à nous rejoindre.

Apprenons à nos enfants et nos ados à respecter cette nature, à se servir des poubelles et des cendriers, plutôt que de tout jeter à terre, cela éviterais de voir nos bordures de trottoirs bien encombrées.

Des containers sont en place sur le grand parking pour la collecte des verres, journaux et magazines.

Pour le reste, jardinières, géraniums, déchets divers et variés...etc... **Les déchetteries des Vallons de la Tour sont ouvertes à tous et gratuites.**

Il serait judicieux que chacun prenne conscience du mot « respect », en évitant de jeter « tout et n'importe quoi » aux abords de ces containers.

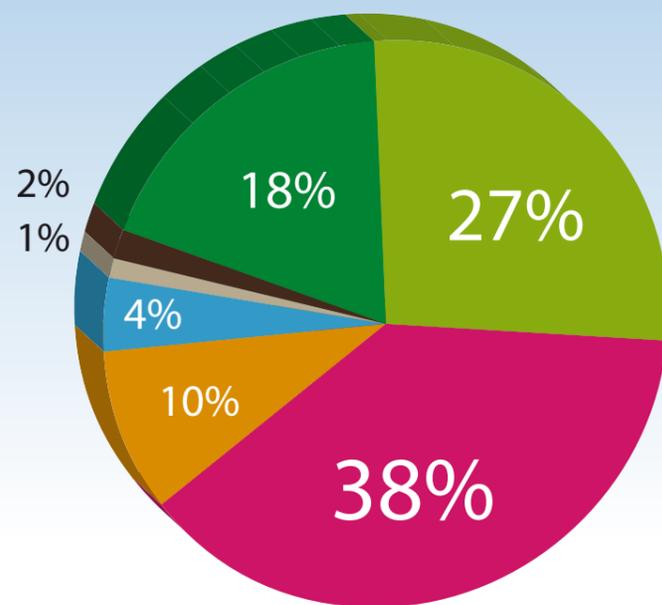
Merci de votre compréhension.

Chantal POULET
Adjointe

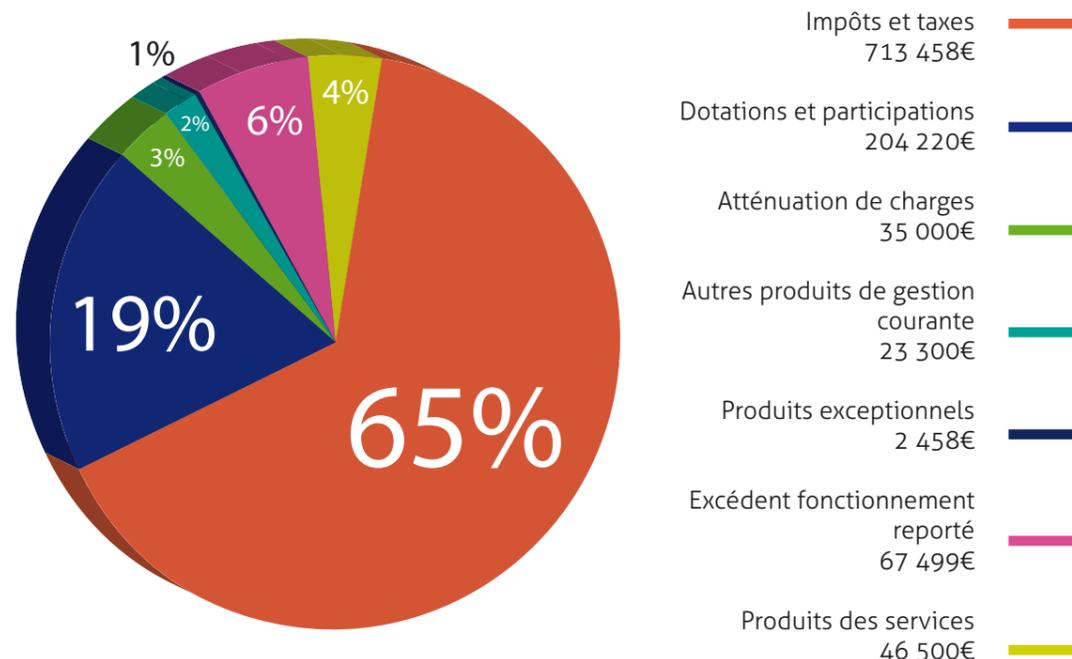
Budget de fonctionnement 2012

Dépenses

- Charges à caractère général
299 000€
- Frais de personnel
415 000€
- Autres charges de gestion
courante
102 900€
- Charges financières
46 100€
- Charges exceptionnelles
1 000€
- Dépenses imprévues
10 000€
- Amortissements
18 888€



Recettes



BUDGET COMMUNAL 2012 INVESTISSEMENT

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'exécution	167 639€	Subventions	22 175€
Immobilisation incorporelles	6 000€	Emprunts	200 000€
Immobilisations corporelles	145 623€	Immobilisations Corporelles	70 833€
Immobilisations	361 017€	Dot fonds divers réserves	329 216€
Remboursements emprunts	82 380€	Virt sect fonctionnement	199 547€
Restes à réaliser	78 000€	Amortissements	18 888€
Opérations d'ordre	61 734€	Opérations d'ordre	61 734€
Total dépenses	902 393€	Total recettes	902 393€

Cette année le Conseil Municipal a décidé la modification des taux suivante :

	2011	2012	Variation %
TAXE D'HABITATION	6,66	6,99	4,95
FONCIER BATI	12,61	13,24	5
FONCIER NON BATI	43,79	45,98	5

TABLEAU COMPARATIF DES COMMUNES DE LA CCVT 2012

	HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
CESSIEU	5,75	13,15	40,25
LA CHAPELLE DE LA TOUR	7,41	16,14	49,18
DOLOMIEU	6,3	12,88	42,26
FAVERGES DE LA TOUR	8,2	16,45	48,84
LE PASSAGE	8,83	17,28	51,69
ROCHETOIRIN	6,97	15,13	43,83
ST CLAIR DE LA TOUR	8,58	14,37	55,5
ST JEAN DE SOUDAIN	6,93	13	45,15
LA TOUR DU PIN	11,13	23,52	42,48
ST DIDIER DE LA TOUR	6,99	13,24	45,98
Moyenne des communes de la CCVT	7,71	15,52	42,27



2012 achèvements des travaux

1^{er} trimestre :

Création de pièces habitables dans la sous pente de l'épicerie donnant un peu plus de confort à nos sympathiques épiciers.

Charpente : Entreprise Cochard, 7478 € TTC

Double cloison : Entreprise la Belmontoise 9553 € TTC

Electricité : Entreprise GB services 5233 € TTC

Revêtement : posé par les locataires 650 € TTC

2^{ème} trimestre :

La fin et la réception des vestiaires sportifs, dont l'inauguration est prévue au printemps 2013 avec des rencontres avec les anciens joueurs de l'Olympique Lyonnais. L'ensemble des entreprises retenues et les chiffreages de leurs travaux vous ont été communiqués dans la gazette 2011. Le prix total tout corps d'état et d'ingénierie comprise : 528 069 € TTC

3^{ème} trimestre :

Réfection des peintures dans la classe de CM 1 de Mme Perriard

- Entreprise Carre pour les stores 521€ TTC

- Entreprise GP métaux pour les caches radiateurs

4^{ème} Trimestre :

Changement des fenêtres de la cuisine du Foyer Rural par des menuiseries PVC avec double vitrage
- Entreprise serrurerie du Guiers 3044 € TTC

L'ensemble de la commission Bâtiment adresse ses plus sincères remerciements à Fabien Denisse qui pour des raisons professionnelles a dû quitter son poste d'adjoint, et changer de département.

Merci pour son dévouement et sa disponibilité.

**Gérard VITTE
pour la commission Bâtiment**

Le Conseil Municipal tient à remercier pour son bénévolat Gérard VITTE pour la pose du carrelage du secrétariat et des bureaux de la Mairie : travaux réalisés lors de la canicule du mois d'Août 2012 !!!



L'école de Saint Didier se porte bien avec cette année encore une petite augmentation de l'effectif.

215 enfants pour 146 familles se partagent les 8 classes.

Fréquentation plus importante également pour le restaurant scolaire avec plus de 100 enfants quotidiennement.

Les personnels affectés au service du restaurant scolaire ont suivi dernièrement une journée de formation aux 1^{er} secours.

C'est toujours la société SOGERES qui élabore et livre chaque matin les repas en liaison froide.

Depuis la rentrée de Septembre, les propriétaires de chiens ont à leur disposition un distributeur de sacs pour ramasser les déjections de leurs « Toutous », ce qui permet de garder propres les abords des écoles, de la mairie et du monument aux morts.

Nous avons retrouvé tous nos « instits », fidèles au poste depuis de nombreuses années

Un petit mot sur la discipline et le respect qui nous semble disparaître, et qui pourtant permettent à tous d'évoluer et de grandir dans de bonnes conditions.

Bonne année scolaire à tous.

**Chantal POULET
Adjointe à la vie scolaire**



Commission animation jeunesse



L'accueil de loisirs

Le centre de Loisirs fonctionne en partenariat avec Familles rurales de Grenoble. L'accueil et les activités se déroulent dans les locaux de l'école élémentaire et de la maternelle, pour la sieste et les activités spécifiques. Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi à partir de 7 h 30 jusqu'à 18 h 30. Les activités se déroulent de 9 heures à 17 h.



A chaque période de vacances le programme des semaines est remis aux familles avant les inscriptions. Les thèmes sont variés. Outre les activités journalières, des sorties et des rencontres inter centres à dominante sportives, culturelles et autres ainsi que des sorties à la piscine ou au lac sont proposées. Le centre est ouvert la première

semaine des petites vacances (sauf Noël 2012), 2 semaines aux vacances de printemps et 4 semaines en juillet.

Cette structure répond bien à la demande des familles.

Animation jeunesse

Les enfants de l'accueil de loisirs ont participé, le 19 avril 2012, au Rallye CITOYEN organisé par le CISPD de LA TOUR DU PIN. Ils ont formé une équipe avec le centre de loisirs de Rochetoirin et ensemble ont remporté la première place.

Le Rallye NATURE prévu dans la forêt de Vallin à St Victor de Cessieu n'a pu avoir lieu à l'automne faute d'encadrants et d'équipes en nombre suffisant. Il est reporté au mardi 5 mars 2013.



Marie-Thérèse GUILLAUD
Adjointe

Centre Communal d'Action Sociale CCAS



Le CCAS est un établissement public administratif autonome chargé de coordonner la politique sociale de la commune. Il anime une action générale de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (code de l'action sociale et des familles)

Il est géré par un conseil d'administration présidé par le Maire, composé à parts égales de membres élus du conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale nommées par le maire. Tous les membres du conseil d'administration sont tenus à la confidentialité des dossiers traités.

Le CCAS travaille en lien avec les assistantes sociales du secteur afin d'étudier les réponses à donner aux demandes d'aides légales. Les actions du CCAS concernent tous les âges de la vie et toutes les personnes de la commune qui peuvent être en situation de fragilité (enfants, familles en difficultés, personnes isolées, personnes âgées ou handicapées).

Le CCAS a son propre budget. Ses recettes sont essentiellement constituées de la subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons et legs et de produits provenant de la participation des usagers.

Le CCAS s'est aussi :

LA SOIRÉE THÉÂTRE

Cette soirée annuelle « théâtre » proposée par le CCAS depuis de nombreuses années est devenu le rendez-vous incontournable des adeptes de ce type de moment récréatif.

Ainsi le 30 mars 2012 le public s'était déplacé en nombre pour assister à la représentation de « Alirazade et les mille et une gaffes ». Cette comédie particulièrement vivante, écrite par Christian Rossignol et mise en scène par la troupe Vézerontine, Les Tréteaux de Clodomir, a enchanté le public qui n'a pas ménagé ses rires et ses applaudissements tout au long de la soirée.

La prochaine représentation théâtrale aura lieu le vendredi 5 avril 2013 à 20 h 30. Nous vous attendons nombreux.

LE REPAS DES AINÉS

Dimanche 21 octobre, le conseil municipal et les membres du CCAS conviaient tous les aînés de la commune au traditionnel repas. 120 personnes ont répondu favorablement à l'invitation.

Le soleil était au rendez-vous de cette belle journée d'automne placée sous le signe de la bonne humeur tout en ayant une pensée affectueuse pour les absents, hélas partis trop tôt ou empêchés par des soucis de santé.

Après le mot de bienvenue de M. le Maire, les fourchettes se sont activées pour déguster les agapes préparées cette année par un traiteur. Le retour des assiettes a permis de constater la qualité des mets et le dessert a été particulièrement apprécié.



Entre les plats, comme toujours, blagues et chansons, interprétées avec beaucoup de talent et d'humour par certains participants, ont ravi l'assistance.

LES COLIS DE NOËL

Au cours des semaines qui précèdent les fêtes de Noël les membres du CCAS rendent visite aux personnes âgées de 70 ans et plus qui n'ont pour venir au repas.

ils leur remettent un colis de gourmandises (pour les personnes à domicile) ou de friandises de Noël pour les personnes hospitalisées ou en maison de retraite. Sourire, échanges et réconfort accompagnent ce moment de rencontre, toujours apprécié de nos aînés.

LE PORTAGE DES REPAS

Les personnes âgées, handicapées ou en situation de dépendance peuvent bénéficier de ce service.

Les repas sont préparés par la cuisine centrale de LA TOUR DU PIN et facturés 7€45. Le transport est assuré par un agent communal.

Pour la bonne marche du service, la cuisine centrale demande de respecter les jours de commande ou d'annulation des repas.

Commander ou annuler le repas du :	Téléphoner (04 74 97 20 31) avant 12h, le :
Lundi	Jeudi
Mardi	Vendredi
Mercredi	Lundi
Jeudi	Mardi
Vendredi	Mardi *
Samedi	Mercredi **
Dimanche	Mercredi

* Le repas du vendredi est livré la veille (avec celui de jeudi)

** Les repas de samedi et dimanche sont livrés le vendredi

LA TÉLÉALARME

C'est un service d'assistance et de secours pour toute personne dont l'autonomie est fragilisée. Ce service est disponible 24 h sur 24h. Par simple pression sur le bouton de l'appareil (montre portée au poignet ou pendentif porté autour du cou) la personne où qu'elle soit dans sa maison, sans composer de numéro de téléphone, entre en contact avec la centrale d'écoute du Service départemental Incendie et Secours de l'Isère. Le coût actuel est de 32 € par mois.

L'AIDE PERSONNALISÉE A L'AUTONOMIE

L'APA est une aide financière universelle accessible à toute personne de 60 ans ou plus en perte d'autonomie. Pour plus de renseignements téléphoner en mairie.

Marie-Thérèse GUILLAUD
Adjointe

Coordonnées de l'école :

Ecole maternelle :
04 74 97 81 25

Ecole élémentaire :
04 74 97 44 62

Cantine : 04 74 97 31 60

Composition de l'équipe enseignante et effectifs :

L'école compte 214 élèves pour 145 familles.

78 enfants sont scolarisés en maternelle et 136 en élémentaire.

PS: 28 Evelyne Darier - Anne-Sophie Brasseur. Atsem : Lydie Pellet

MS : 30 Marie-Jeanne Fèvre. Atsem : Danièle Granger

GS/CP : 26 Valérie Aubert. Atsem : Heïdi Pesce

CP/CE1 : 25 Christelle Carbonnier

CE1 : 27 Alexiane Clavel

CE2 : 29 Fabienne Farcy

CM1 : 25 Nathalie Perriard et Anne-Sophie Brasseur

CM2 : 24 François Lapierre et Anne-Sophie Brasseur

Maître E : Denis Hervet

Direction : elle est assurée par Evelyne Darier en décharge les mardis toute la journée.

L'équipe enseignante n'a pas changé cette année, nous aurons en juin prochain le départ à la retraite de Mme Fèvre.

Résultats des élections de parents au conseil d'école :

Parents délégués : Briot Virginie, Carpentier cathie, Du Grès Anne-Françoise, Grabger Sylvie, Grayel Carole, Klein Céline, Laurent Peggy, Salvador Nathalie. DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) : M. Bonnaz et Mme Garnier (suppléante).

Les différents projets tout au long de l'année 2011-12

Projets citoyens et prévention :

- Le courseton du téléthon organisé en plein coeur du village le vendredi 02 décembre après-midi, ainsi que la vente de décorations de Noël et gâteaux ont permis de remettre un chèque de 622 euros à l'AFM.

Nous remercions tous les parents qui donnent de leur temps pour cette manifestation.

-Sécurité routière : les CM2 ont eu une journée d'animation à La Tour du Pin pour apprendre à bien se comporter sur la route en tant que piétons ou utilisateurs de vélos.

Les G.S. et les CP ont aussi eu un intervenant en prévention routière.

- Les CP ont eu l'intervention d'un professionnel de la santé bucco-dentaire.

- Cycles sportifs ;

- Un cycle volley en début d'année scolaire a été organisé pour les enfants de l'élémentaire à partir du CE1 avec la participation de M. Goudal intervenant bénévole de la fédération française de volley.



- Un cycle rugby pour les enfants du CP au CM2 encadré par les bénévoles du club de rugby de la Tour du Pin.

Fin mai une rencontre interclasses était organisée à St Clair de la Tour et début juin un tournoi avait lieu à la Tour du Pin.

Nous remercions toutes ces personnes très compétentes qui initient les enfants de St Didier à des sports d'équipe de façon ludique, les échanges et les rencontres sont toujours de grande qualité.

-Un cycle piscine : toutes les classes d'élémentaire et les GS sont allées au centre nautique de la Tour du Pin pendant 10 séances.

- Projets d'écriture ou de lecture ;
- Intervention d'un conteur pour les CP et les CE1 avec aide à la création d'un conte.
- Rallye romans pour les CE2-CM1.
- Projet musique avec un intervenant pour les classes du CP au CE2.

Les sorties spectacles ou interventions en 2011/12 :

- Le spectacle de Noël offert par le sou des écoles
- Le tirage des rois
- Le traditionnel carnaval
- Un spectacle de marionnette pour les maternelles et les CP
- Visite du musée Gallo-Romain d'Aoste pour les CE2 et les CM1

- Une animation Kapla avec des intervenants de la PS au CE1

Les voyages scolaires :

PS, MS/GS, GS/CP : le parc de la Tête d'Or ;

CP : le château de Virieu ;

CE1 et CM2 : le cirque de St Même ;

CE2 et CM1 : le parc aux oiseaux à Villards les Dombes

- La visite du collège pour les CM2 et la remise des calculatrices par la mairie

- La fête de l'école avec une exposition des différents travaux des enfants

Inscription pour l'année 2012/13 :

Afin de prévoir au mieux les effectifs, nous demandons aux parents d'enfants nés en 2010 de se manifester au plus vite auprès de la direction s'ils souhaitent inscrire leur enfant à l'école à la rentrée prochaine. Il est préférable d'appeler le mardi à l'école élémentaire au 04 74 97 44 62.

Conclusion :

L'école de notre village ne cesse de grandir et l'équipe pédagogique reste attentive aux besoins des enfants.

Cette année devrait être une année de changement pour notre institution scolaire.

La réforme des rythmes scolaires et une nouvelle organisation de la

semaine devraient voir le jour à la rentrée 2013.

Nous espérons que ces futurs changements amélioreront la vie de nos petits écoliers en vue d'un parcours scolaire des plus réussis.

L'équipe pédagogique remercie sincèrement la mairie, le personnel communal, les parents d'élèves, le sou des écoles et les différents intervenants pour leur soutien.

Evelyne DARIER
Directrice



10 Février : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le compte rendu moral est présenté par Jocelyne Durand, présidente, le compte rendu financier par Monique Rousset, trésorière. Ils sont votés à l'unanimité.

Quelques changements dans la constitution du nouveau bureau :

Présidente : Jocelyne Durand

Vice-présidente : Claudine Moreau

Président d'honneur : Marcel Poulet

Trésorière : Monique Rousset

Vice-trésorière : Sylvie Belhadi

Secrétaire : Guy Durand

Vice-secrétaire : Marian Gierczynski

Assesseurs : Joël Buchin, Jacques Trompier, Jean Claude Guillot

Et tout cela s'est terminé par le verre de l'amitié et par le repas des bénévoles toujours très apprécié.

Afin de poursuivre la mission du comité des fêtes, nous avons besoin de nouveaux membres.

Si vous voulez nous rejoindre, merci de prendre contact avec un responsable (coordonnées sur le site internet de la commune – rubrique associations)

LES CASSOLARDS ONT DU TALENT

A notre grand regret cette manifestation, qui avait attiré de nombreux exposants il y a 2 ans, n'a pu se dérouler par manque de participants (une douzaine d'inscrits)

20 mai : FOIRE DE PRINTEMPS

La météo annonçait un samedi et dimanche pluvieux

- Samedi pour la préparation de la foire c'est quand même beaucoup plus agréable sous le soleil et... il était au rendez vous. L'équipe habituelle a répondu présente et cette année 3 conscrits sont venus nous aider : Sylvain, Valentin et Romain. Plein d'entrain, en 2 temps 3 mouvements ils chargeaient, installaient tables, matériels... Ce qui fait que l'installation s'est terminée beaucoup plus tôt que prévue.

- Dimanche : 4 h 30 ce n'est pas Paris qui s'éveille mais bien Saint Didier avec l'arrivée des exposants. Comme d'habitude, malgré les barrières, certains d'entre eux entrent sur la place et commencent à déballer avant l'arrivée des placiers qui sont pourtant à l'œuvre dès 5 heures du matin.

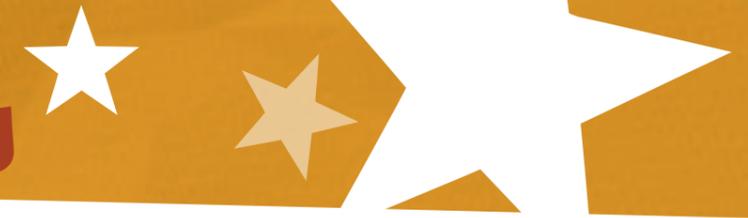
Entre les particuliers et les forains c'est une centaine d'exposants qui sont accueillis.

Le temps est beau mais le sujet de discussion principal reste la météo : « cela va durer toute la journée », « Non il va pleuvoir en fin de matinée », « et non ! J'ai regardé sur internet, il pleut à partir de 17h ».

Enfin la matinée se déroule sous un grand soleil et il y a de nombreux visiteurs. La journée s'annonce très belle, mais vers midi, la pluie s'invite par alternance : les exposants font de la résistance et restent sur le terrain.

Mais voilà que le ciel se couvre et c'est le déluge, et là comme une volée de moineaux la plus grande partie des exposants range rapidement et s'en va.





Une poignée, équipée de grands parapluies fait de la résistance mais les quelques visiteurs qui arrivent dans l'après-midi avec les nouveaux rayons de soleil repartent déçus car les stands sont rares.

Enfin la foire s'est déroulée dans une bonne ambiance et les 3 conscripts étaient encore présents pour tenir la buvette et pour nous aider à ranger. Cela a été très apprécié par les membres du comité des fêtes.

14 Juillet : CONCOURS DE PÉTANQUE, BAL ET FEU D'ARTIFICE
C'est sous un soleil de plomb que 72 doublettes se sont inscrites pour notre traditionnel concours de pétanque animé par l'équipe Denis, Angélique et Christelle - concours gagné par « les Bassouilles »

Du côté de la buvette l'équipe de la présidente Jocelyne, n'est pas restée les bras croisés car il y a eu une très grosse affluence surtout pour le feu d'artifice et le bal, qui comme les années précédentes, ont attiré beaucoup de monde malgré les manifestations des villages alentours. Nous avons malheureusement constaté que plus

de 70 verres ainsi que des canettes ont été volontairement cassés ce qui aurait pu entraîner des blessures en cas de chute sur les morceaux de verre brisés et a généré un travail de nettoyage considérable pour les employés municipaux.

LES JEUX CASSOLARDS

Ils ont aussi été annulés, car malgré plusieurs relances nous n'avons pas pu recruter les 6 capitaines d'équipe nécessaires à la bonne organisation de cette manifestation.

8 septembre : FORUM DES ASSOCIATIONS

Une dizaine d'associations étaient présentes à cette édition du forum.

Nous regrettons que certaines sociétés ne désirent pas y participer.

Il y a eu une très bonne affluence vers les clubs sportifs qui ont renseigné ou inscrit leurs adhérents.

Nous remercions le Jeff club qui a proposé aux enfants une initiation à l'escalade ainsi que le club de taekwondo qui nous a offert une

démonstration très appréciée de toute l'assemblée.

14 octobre : FOIRE AUX MARRONS

Dès 4 heures du matin, des exposants attendent devant les entrées (pour les plus respectueux du règlement) tandis que d'autres sont déjà en place.

Les placiers sont sur le terrain dès 5h et ne chôment pas, car l'arrivée des exposants est continue. A 7h il ne reste pratiquement plus de places car pas loin de 180 stands occupent les emplacements réservés. De nombreux visiteurs sont venus pour fouiner mais également pour déguster du boudin, des châtaignes ou encore se restaurer avec des Hot dog / frites ou de la choucroute.

A 14h30 une première petite averse fait partir quelques exposants mais quand la pluie arrive à 15h, c'est la fin du vide grenier qui s'achève prématurément.

Le Sou des Ecoles Les P'tits Cassolards est une association qui réunit les parents bénévoles des élèves de l'école maternelle et primaire de Saint Didier.

Notre objectif est de récolter des fonds pour les actions éducatives de l'école, telles que les sorties, les intervenants extérieurs et les classes découverte. Chaque année, le Sou des Ecoles offre aussi un spectacle de Noël, avec distribution de chocolats et de cadeaux pour les classes.

C'est pourquoi des manifestations sont organisées tout au long de l'année :

11 novembre : vente de saucissons et andouilles

16 décembre : arbre de Noël

12 janvier : vente de brioches

16 mars : concert de la St Patrick

15 juin : kermesse (photo ci-dessous)

Toutes ces dates sont aussi pour les parents des occasions pour échanger, se rencontrer et partager.

Tous les parents sont membres de droit de l'association. A tout moment, ils peuvent nous rejoindre, donner des idées ou nous aider ponctuellement.

Lors de la première assemblée générale, nous n'avons pu constituer de bureau car il n'y avait pas assez de personnes. Notre appel à l'aide a été entendu et le sou des écoles est reparti pour un an !

Voici la composition de l'association pour l'année scolaire 2012-2013 :

Président : Lionel MONIN

Vice-présidente : Christelle FLEURY

Trésorière : Mélanie SERMET

Trésorière adj. : Rose BERTINI

Secrétaire : Aude LAVILLE-ARPAL

Secrétaire adj. : Sandra GUILLAUD

Membres actifs :

BATTU Christel, CARPENTIER Cathie, CECILLON Valérie, DUCHENE Sonia, GARDIOLA Rachel, GAUTHIER Michel, GOULOIS Stéphane, LINAGE Anne, MARTOR Carine, PHILIPPE Julien, POLAUD Anthony, ROJON Christelle.





Depuis 1987, la Clé des Chants poursuit son petit bonhomme de chemin. Elle essaie de ravir les auditeurs avec un répertoire toujours aussi varié comprenant des morceaux classiques sacrés, de la musique folklorique de tous pays et des airs populaires.

De nouveaux(elles) choristes nous ont rejoints et remplacent ceux et celles qui ont arrêté, souvent à cause de l'âge ou de la maladie ou, hélas, qui ont quitté ce monde. A ce jour les effectifs sont de cinquante deux répartis en quatre pupitres. Tous nos chants sont interprétés à cappella, à quatre voix, à deux exceptions près car, cette année, nous avons innové avec un chant pour voix d'hommes, basses et ténors, et un pour femmes, soprani et alti, qui ont un beau succès lors de nos prestations.

L'apprentissage de nouveaux chants et la révision de quelques anciens se fait toujours dans la joie et la bonne humeur, ce qui n'exclue pas une certaine discipline, lors des répétitions hebdomadaires, le mercredi de 19 h à 21 h à la salle de réunion de la mairie. Chaque rencontre, qu'elle soit pour le travail ou le divertissement, est placée sous le signe de l'amitié.

Le programme que nous préparons cette année, concocté par notre chef de chœur, Monique Cotta-Bachiri, réserve quelques bonnes surprises. C'est un vrai moment de plaisir que nous offrirons à tous ceux qui viendront nous écouter le dimanche 21 avril 2013 à 16 h 30, à l'église de St Didier.

En plus du gala annuel, de nombreuses activités musicales, culturelles, gastronomiques ou

simplement amicales rythment l'année : voyage sur un site touristique au printemps ; participation à des concerts d'autres chorales ou au profit d'associations caritatives ou humanitaires ; un ou deux repas amicaux dans un restaurant de la région ; transport au festival international de musiques militaires d'Albertville le 1er dimanche de juillet ; organisation du cassoulet à l'occasion de la foire de la St Didier ; pique-nique chez le président, le 14 juillet, pour marquer la fin de la saison, les activités reprenant début septembre.

Cette année, comme tous les deux ans, avait lieu le renouvellement du conseil d'administration. Quatre nouveaux membres, remplaçant des démissionnaires, ont été élus : Léone Bernardis, Marie-Thérèse Cornu, Paule Marchand, et Marc Gabriel. Les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions sauf Andrée et Louis Crevat qui, démissionnaires des fonctions de secrétaire et adjoint, ont été remplacés à ces postes par Rose-Marie Fouest-Guérin et Nicole Curtat.

Si vous avez envie de chanter, même sans connaître la musique, venez partager notre bonheur dans une équipe joyeuse et conviviale. Vous serez toujours les bienvenus lors de nos répétitions, surtout les hommes (ténor ou basse) qui ne sont jamais assez nombreux. Tous les renseignements utiles sont sur le site internet de la mairie.

Bernard GALLIEN

CONTACTS

Chef de chœur :
Monique COTTA-BACHIRI
04 74 92 22 33
email :
monique.cottabachiri@wanadoo.fr

Président : Bernard GALLIEN
04 74 97 50 24
email: gallinette38@orange.fr

Adresse postale :
La Clé des Chants
6, allée des Platanes
38110 St Didier de la Tour



La vie du relais de l'Eau Vive de la Paroisse Sainte Anne

L'année 2012, année charnière dans l'organisation de la paroisse Sainte Anne. Le père Marc Cholin, après 6 années parmi nous, a quitté la paroisse pour celle de Saint Martin d'Hères. Nous le remercions vivement et lui souhaitons la réussite dans sa nouvelle paroisse.

La communauté missionnaire a pris le relais le 16 septembre 2012 à La Tour du Pin par sa mise en place par Monseigneur Guy de Kérimel, évêque du diocèse de Grenoble-Vienne.

Présentation des prêtres et diacres :



Le père Patrick Royet, curé-doyen, responsable de la paroisse

Le père Simon Mahoungou, prêtre accompagnateur originaire du Congo

Le père Christophe Rosier, prêtre accompagnateur

Le diacre François-Marie Gay qui sera ordonné prêtre en 2013

Tous les quatre résident au presbytère de La Tour du Pin

Le père Pierre Guillaud réside à Biol

Les diacres Jean-Marie Claeys et Bernard Badin complètent l'équipe sur la paroisse Sainte Anne composée de 32 communes et 33 clochers.

La paroisse est découpée en relais dont celui de l'Eau Vive avec Saint Didier de la Tour et Saint André le Gaz. Avec une équipe de laïcs qui assure les services de l'Eglise.

En union avec le clocher de Saint André le Gaz, les enfants du catéchisme se retrouvent à la salle de l'AEEP tous les 15 jours de 9h 30 à 11h pour les groupes de CE1 ; CE2 ; CM1 ; CM2

L'Eveil à la Foi est proposé aux enfants plus jeunes une fois par trimestre.

Si des enfants désirent rejoindre le groupe vous pouvez prendre contact au 04 74 97 45 66.

Les enfants du catéchisme lors d'une rencontre avec les personnes âgées de la maison de retraite de Virieu sur Bourbre ont partagé leur joie de vivre en mettant en scène et en chantant des sujets de la vie quotidienne.

Cette année nous avons reçu dans le relais la chorale africaine de Grenoble venue animer la messe le matin. A midi nous avons partagé le repas ensemble pour se retrouver. L'après midi, nous avons assisté au récital qu'ils nous ont offert gracieusement. Nous pensons pouvoir les retrouver en 2013 grâce au père Simon Mahoungou qui fait partie de la chorale.



Adresses utiles des services de l'église relais de l'Eau Vive:

- **RESPONSABLE DU RELAIS :**
Marie-Cécile Reitenbach

- **MARIAGES ET FUNÉRAILLES :**
Marie-Jo Mion
Tél. 04 74 97 30 26
Mail : mion.roger@wanadoo.fr

- **BAPTÊMES :**
Monique Rousset
Tél. 04 74 97 45 66
Mail : serge.rousset@yahoo.fr ;
Sophie Rocher ; Marie-Hélène Raynard

- **CATÉCHISME :**
Aline Finaz ; Monique Rousset ;
Marie-Cécile Reitenbach ; Sophie
Rocher ; Christelle Fleury

- **EVEIL À LA FOI :** Sophie Rocher ;
Monique Rousset

LA PAROISSE SAINTE-ANNE :
Secrétariat Sophie de Parscau.
Permanence les lundis et jeudis de
14h 30 à 16h 30
Tél. 04 74 97 10 33
mail :
secretariat@steanne-paroisse38.fr
ou accueil@steanne-paroisse38.fr





En début d'année les membres de l'A.E.E.P. se sont retrouvés pour l'A.G en accord avec les statuts et suite au vote, le bureau est constitué :

Présidente : Monique Rousset
Vice-Président : Lucien Barnier
Trésorière : Michèle Guilhem
Secrétaire : Corine Rousset
Membres : Sylvie Belhadi ; Roger Berger ; Marie-Anne Berthe-Morand ; Aimé Ferraz ; Aline Finaz ; Henri Granger ; Marie-Hélène Reynard ;

Pierre Rousset
 Pour permettre l'entretien et le fonctionnement de la salle, le repas familial du 12 mai a réuni les enfants du catéchisme avec leurs familles, leurs amis et sympathisants, dans une bonne ambiance favorisant la connaissance et l'échange des familles.

Dès à présent les membres de l'A.E.E.P. vous donnent rendez-vous le 1^{er} juin 2013 à la salle du foyer rural.



Avec un effectif en hausse de 3 %, l'A.C.C.A. St Hubert a vu son bureau se modifier avec le départ de 3 membres et l'arrivée de leurs remplaçants : Mrs Billard Roger, Bode Jean-Luc et Jullien-Chalon Arnaud à qui nous souhaitons la bienvenue.

Face à une diminution du territoire chassable et du changement du paysage environnant, il devient de plus en plus difficile de pratiquer sa passion. Mais restons optimistes, l'A.C.C.A. se porte bien et grâce à beaucoup de bénévoles (que le bureau remercie), la cabane de chasse a changé d'allure et permet aux chasseurs d'avoir un lieu de rendez-vous convivial.

En attendant de vous rencontrer lors de notre traditionnelle matinée boudins qui se déroulera le 03 Mars 2013, l'A.C.C.A. vous présente ses meilleurs vœux pour 2013.

LA CHASSE, ALLIÉE DE LA BIODIVERSITÉ

L'artificialisation des milieux, la fragmentation des espaces, la pression du développement urbain, industriel et agricole contribuent à fragiliser notre environnement. Parce qu'elle a toujours accordé une valeur prioritaire à la conservation des écosystèmes et des milieux, la chasse est une activité indissociable du bon état de conservation de notre patrimoine naturel.

Chaque jour en France, près d'un million et demi de chasseurs prouvent leur engagement en faveur de la sauvegarde des écosystèmes et de leur biodiversité. Dans les régions, les départements, sur le terrain, bon nombre de leurs actions sont d'ores et déjà labellisées « Année internationale de la biodiversité ». Pour mieux connaître ces réalisations, la campagne de

communication de la Fédération Nationale des Chasseurs détaille ces diverses actions : 20.000 km de haies et de bosquets plantés et entretenus, des milliers de mares préservées, des centaines d'hectares de zones humides protégées, des kilomètres de chemins ruraux restaurés, sans compter la régulation des espèces invasives, la surveillance sanitaire, les études scientifiques, la formation des femmes et des hommes à leurs responsabilités environnementales.

L'empreinte écologique de la chasse est positive et les chasseurs le prouvent.



Cette année l'Amicale a organisé quatre collectes de sang au lieu de trois les années précédentes. Cela à la demande du Centre de Transfusion Sanguine de Grenoble qui a toujours plus besoin de poches de sang pour les nombreux malades.

C'est pourquoi nous lançons toujours un appel pressant :

"VENEZ DONNER VOTRE SANG " cela prend peu de temps et peut sauver des vies.

Nous comptons sur la générosité de nos donateurs anciens et nouveaux et nous les remercions au nom de tous les malades qui attendent ce don.

COLLECTES POUR 2013

Vendredi 08 Février de 17 h à 20 h
 Vendredi 12 Juillet de 17 h à 20 h
 Vendredi 13 Septembre de 17h à 20 h
 Vendredi 15 Novembre de 17 h à 20 h



Le 02 mars 2012 une petite réception avait lieu en présence de M. le Maire et d'un Docteur du Centre pour honorer nos donateurs. Tous ont reçu un diplôme et médailles, accompagnés de fleurs et cadeaux offerts par l'Amicale.

MEDAILLE OR

M. Jean-Paul DUMAS

MÉDAILLES ARGENT

Mme Odile RABATEL
 M. Clément GAGET
 M. Raymond JUSTET

et 17 médailles de bronze de niveaux différents, allant de + 5 dons à + 25 dons.

Merci à tous ces fidèles donateurs et continuez !!



Le voyage du dimanche 03 juillet a été perturbé par des pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région. Heureusement, le pique-nique habituel avait été remplacé par un repas au restaurant. L'après-midi fut écourté car des visites n'ont pas pu se faire (tour en petit train,...) et le retour a eu lieu plus tôt que prévu.

Mais 2013 rattrapera tout cela et le beau temps ne nous fera pas défaut !

Notre Super LOTO aura lieu le Dimanche 27 Janvier 2013 à la Halle des Sports de St Didier.

VENEZ NOMBREUX



LES ANCIENS COMBATTANTS 1914-1918, 1939-1945, FNACA 1952-1962

Le bureau actuel :

- **Président** : Lucien Barnier
- **Vice Président** : René Jacquet et Henri Gonin
- **Secrétaire** : Roger Marcelpoil
- **Trésorier** : Michel Verdel
- **Trésorier adjoint** : Albert Estrine
- **Porte drapeau** : Guy Lalechère
- **Correspondant du journal « L'Ancien d'Algérie »** : Henri Granger

Actuellement nous sommes 41 adhérents plus 3 adhérentes et 2 membres honoraires.

2012 fête le 50ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie par la signature des accords d'Evian le 19 Mars 1962 à midi.

Et oui, c'est pour la Toussaint 1952, qu'à débuté cet ignoble conflit en Algérie, Maroc et Tunisie qui a duré 10 ans jusqu'au 19 Mars 1962. Dix ans d'une guerre inutile, sans nom, pour qui ? Pour quoi ? Pour rien.

Il y a 50 ans, nous avions 20 ans, à peine sortis des jupes de nos mères. On nous a embarqué dans cette spirale infernale, hors de France, nous qui n'y comprenions rien.

Comme on le dit si bien au Québec : « SOUVIENS TOI »

A St Didier, 40 jeunes sont partis en Afrique du Nord, 16 déjà nous ont quittés :

- Raymond PERRIN en 1959
- Robert FRECHET en 1998

- André FRECHET en 1990
- Albert DOUCE en 2004
- Gilbert RABATEL en 1974
- André VERDEL en 2006
- René BERGER RABOT en 1986
- Louis RICHARD en 2008
- René MOREL en 1990
- Henri CROTTET en 2010
- Jean MARILLET en 1992
- Marcel RABATEL en 2011
- Henri FRECHET en 1995
- Roger BOURDILLON en 2011
- Alain GUILLOUD en 1997
- François VERDEL en 2012



Commémoration célébrée partout en France lors du 19 Mars et en particulier à St Didier avec le dépôt de gerbe offerte par la municipalité, lecture des différents manifestes ; puis à la Tour du Pin (Sous-préfecture), à Ste Blandine, St Clair de la Tour et au mémorial de Montferrat où sont inscrits 232 noms d'enfants du département tombés en AFN.

Commémoration également célébrée au sein de la FNACA Rhône Alpes lors d'une croisière en Méditerranée où une gerbe de fleurs a été jetée en mer, par le Président de la FNACA Rhône Alpes, accompagné du Président Départemental Charles Tuderose, de Daniel Wojkowiak, du commandant du bateau, de Georges Colombier, ancien député de l'Isère et d'autres personnalités de Rhône Alpes, en souvenir de nos camarades morts au combat en Afrique du Nord. Trois couples de St Didier ont participé à cette croisière.

A la FNACA, partout en France, tout au long de cette année du 50ème anniversaire, nous n'avons cessé de redire : « Plus jamais ça ! Plus jamais de guerre ! OUI LA PAIX, LA PAIX ! ».

Que nos enfants, petits enfants soient heureux, qu'ils fassent la Paix. Après tout ce que les anciens combattants ont vécu, qu'à l'école, dans les lycées, les universités, on leur apprenne :

- Ce qu'est la Paix et non la guerre,
- Ce qu'est l'Amour des leurs et des autres et non la violence
- Ce qu'est l'Amitié et non la haine.

La FNACA de St Didier a commémoré, comme chaque année, le 19 Mars, le 8 Mai et le 11 Novembre en présence de Mr le Maire, des Conseillers Municipaux, de quelques enfants avec leurs parents (trop peu à notre goût), des épouses des anciens d'AFN, des rescapés de 39-45 et bien sûr de notre drapeau si fièrement porté par Guy Lalechère.

Les différentes activités sont l'occasion de se rencontrer :

- Deux journées familiales avec nos épouses, l'une en Décembre en salle, l'autre en Août sous chapiteau.
- Un voyage très bien orchestré par nos deux Roger, Lucien, Louis, Ernest et Jacky.
- Le repas choucroute pour la foire aux marrons avec un succès inattendu. Félicitations à nos cuistots et serveurs.

Récemment, le 26 Octobre, nous avons perdu notre ami René Oriol. Avec les anciens combattants de Chimilin, nous l'avons accompagné à sa dernière demeure le Mardi 30 Octobre. Nous présentons à son

épouse et à sa famille toutes nos condoléances et toute notre amitié.

S'en est allé aussi, le 12 Novembre, Jean Ferrard, ancien gendarme et ancien combattant. Nous l'avons également accompagné à sa dernière demeure le 14 Novembre avec ses médailles, notre drapeau et cinq autres drapeaux : celui des médaillés militaires de Bourgoin, celui de l'ordre national de mérite, celui de l'union nationale des retraités de gendarmerie (UNPRG), celui des déportés de la Tour du Pin et celui des anciens combattants résistants de Bourgoin. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances et notre amitié.

DERNIERE MINUTE :

Il a fallu 37 ans (en 1999) pour que la guerre d'Algérie soit reconnue guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie.

Il aura fallu 50 ans et quelques mois (le 8 Novembre dernier) pour que l'Etat, l'Assemblée Nationale et le Sénat reconnaissent enfin le 19 MARS comme date officielle de la fin de cette guerre.

Un grand merci de la part des anciens combattants de la FNACA.

Henri Granger



Le club Loisirs d'automne

Péniblement le Club Loisirs d'Automne poursuit son chemin. L'année se termine. Nous avons fait deux petits voyages qui ont satisfait nos adhérents et amis.

Notre fête du jour des Rameaux nous a permis de nous retrouver avec des clubs voisins et amis.

C'est avec une grande tristesse que nous déplorons le décès de quatre amies du club : Mesdames NIVOLLET Madeleine, SAVOY Jeanine, MARECHAL Yolande et VACHON Denise.

Madame JULLIEN-CHALON Christiane, Présidente depuis 18 ans du Club, a cédé sa place à Madame LARMANGER

Jacqueline qui a accepté ce poste pour une durée d'une année. Il y aura donc un renouvellement de bureau le mercredi 16 Janvier 2013 au cours de l'assemblée générale et du tirage des Rois.

La fête du Club aura lieu pour les Rameaux le 24 Mars 2013



Club auto retro

Composition du Bureau :

Président : JACOLIN Jean-Noël
Vice-Président : ROUSSET Rolland
Secrétaire : GASNIER Noëlle
Trésorier : MOULON Maryse
Trésorier Adjoint : BADEL Georges

NOS SORTIES 2012 :

- **22 JANVIER** : assemblée générale suivie de notre repas traditionnel préparé par les membres de notre club (andouilles et galettes des Rois)

- **11 MARS** : sortie Jonquilles (Chélieu) précédée de la visite du Musée des Tisserands à La Batie Montgascon et repas à La Guinguette à Panissage

- **31 MARS / 1^{er} AVRIL** : participation à l'exposition de voitures anciennes à Dolomieu organisée par la B.E.P. 38

- **13 MAI** : visite du château de Vizille et avec un agréable pique-nique le parc du château pour finir avec la visite des caves de la Chartreuse à Voiron sur le chemin du retour

- **05 AOÛT** : exposition de nos voitures à la maison de retraite de Virieu et promenades pour certains résidents

- **01^{er} SEPTEMBRE** : participation au Forum des Associations à St Didier

- **14/15/16 SEPTEMBRE** : descente de la Nationale 7 de Vienne à Orange en 4 Ch Renault par quelques membres de notre Club : 550 km et 52 4Ch engagées.

- **07 OCTOBRE** : sortie de nos AVANT GUERRE : Marché aux Puces de La Côte St André, pique-nique dans la cour du château et visite de la Distillerie Rocher

- **25 NOVEMBRE** : repas de fin d'année

Nous avons fêté cette année les 60 ans de mariage de M et Mme Raymond COLLIAT à qui nous renouvelons toutes nos félicitations.

En 2012, nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux adhérents pour les voitures : 1 Cadillac, 1 Mustang, 1 504 Peugeot et 1 cabriolet BMW

Malheureusement nous avons perdu l'un de nos membres : M. Andrielleux-Boissac



Conscrits Cassolards



Nous sommes plus d'une vingtaine de membres, tous nés entre 1993 et 1995 qui nous sommes réunis pour reformer une nouvelle équipe des « CONSCRITS CASSOLARDS »

C'est presque le double de l'effectif de l'année précédente et c'est tant mieux !

Car cette nouvelle année s'annonce bien chargée !

- Vente de pâtisseries à l'occasion de la foire aux marrons du 14 octobre

- Vente de soupe de courge, le 4 novembre

- Vente des bougies pour les illuminations, le 1^{er} décembre

Et ce n'est qu'un début, car de nombreux événements sont prévus pour l'année 2013.

TOUJOURS DANS LA BONNE HUMEUR !

Nous remercions tous les Cassolards de nous avoir ouvert leurs portes (monnaie) lors de nos manifestations avec autant de sympathie.

Comme disent nos 'Darons'
« Il faut bien que jeunesse se fasse !! »

BUREAU

Président :
Mathieu BELHADI
belhadimathieu@orange.fr

Trésorier :
Benoit RABATEL
benbenrab03@hotmail.fr

Secrétaire :
Pierre ARLOT
carole.arlot@hotmail.fr



Gym détente

St Didier de la Tour

LA DIVERSITÉ CETTE ANNÉE C'EST A ST DIDIER !

Encore une saison qui démarre bien pour notre club de gym détente pour une quarantaine d'adhérentes toujours motivées pour garder forme et bien être.

Le lundi après midi de 15h15 à 16h15 c'est tout en douceur que Delphine, notre monitrice diplômée nous prodigue des exercices adaptés :

MOBILITÉ ARTICULAIRE, EQUILIBRE, GAINAGE , STRECHING, RENF. MUSCULAIRE

Le lundi et le jeudi de 19h à 20h c'est avec plus d'énergie et un rythme plus soutenu que notre coach nous propose un programme pour les plus dynamiques :

STEP, AEROBIC, CIRCUIT TRAINING, ATELIER ZUMBA, ALTERES, CORDES, ELASTICS

En alternance :

RENFORCEMENT MUSCULAIRE, ABDOS FESSIERS, STRECHING ...

QUE DU BONHEUR !

Vous pouvez nous rejoindre si vous le désirez même en cours d'année.

Voici notre bureau pour cette année 2012-13 :

Présidente : Antoinette SEIGLE-VATTE

Trésorière : Solange TESSA (0474972542)

Secrétaire : Catherine RABATEL (0474972206)

Association

Foot vétérans



Pour sa troisième année d'existence, l'association Football Vétérans Saint-Didier regroupe une vingtaine de joueurs, pour la plupart d'anciens joueurs mais aussi des néophytes.

Les matchs ont lieu le vendredi soir à partir de 21h. Dans une poule de 12 équipes, les matchs se déroulent en phase aller et retour. Il n'y a pas de classement mais le fair play, la bonne humeur et l'amitié comptent pour beaucoup.

Un tournoi de foot en salle aura lieu fin janvier à la halle des sports, vendredi soir.

Le bureau est composé de :

- **Président :** SIMON Eric

- **Vice-Président :** COTTE Pascal

- **Trésorier :** RABATEL Christophe

Si vous désirez nous rejoindre, contactez :

Christophe au 04 74 97 46 82 ou

Eric au 04 74 83 34 31

Composition de l'équipe de Sain Didier :

En haut de g. à d. : Bruno C - Christophe R. - Julien - Denis C - Jérôme C - Emmanuel B. - Joao - Eric S.

En bas de g. à d. : Lilian B - Michel H - Martial S - Nicolas. - Philippe R. - Eric B - Michel G - Hervé H - Franck B



Association

Tennis Cassolard



Le plaisir du tennis en saine amitié

Plus que jamais, nous orientons nos objectifs vers une activité physique saine, pratiquée en toute simplicité et amitié. A l'ASTC, nous gardons ces valeurs ancestrales :

Un esprit sain dans un corps sain.

L'équipe dirigeante, qui s'est encore renouvelée cette année, se démène pour cet adage. Avec un planning de la salle toujours bien garni pour le tennis, le court extérieur à notre entière disposition, le plaisir d'échanger quelques balles est garanti. La vie du village, qui nous est chère, s'enrichit de notre activité, et nous mettons tout en œuvre pour que cela dure.

Autour de nos activités tennistiques devenues traditionnelles, nous nous attachons à ce que tout se termine par le pot de l'amitié, par notre désormais célèbre auberge espagnole, ou autre repas, et même notre barbecue de fin d'année est déjà programmé.

Autour de notre petite balle jaune, vous êtes attendus. Rejoignez nous pour votre talent raquette en main, pour votre disponibilité à rendre service à une association de bénévoles.

En tant que président, je serai injuste si, au nom de toute l'équipe, je ne remerciais pas ici publiquement nos copines Catherine et Sylvie qui, après tant d'années passées à nous aider, à vous servir, ont souhaité prendre du recul, s'investir ailleurs. Nous leur souhaitons toute la réussite possible dans leurs nouvelles aventures.

Notre nouveau bureau se présente désormais comme suit :

Président :

Roger Cuvillier

135, route de Charpenay
38110 St Didier de la Tour

Trésorière :

Françoise Cuvillier

135, route de Charpenay
38110 St Didier de la Tour

Secrétaire :

Cathie Carpentier

4, impasse de Bourgeron
38110 St Didier de la Tour

Autres membres du bureau :

- Eric Closson

Vice Président Affaires Sportives

- Frédéric Salvador

Vice Président Communications

- Mouss Farah

Vice Président Relations Mairie

- Paul Trouilhet

Vice Président Adjoint Communication

- Jean Claude Janillon

Vice Président Adjoint affaires sportives

A très bientôt donc, à l'ASTC

Pour nous rejoindre, contactez :

Cathie (06 98 27 03 44) ou Roger (04 74 88 78 55)



Cette année encore, le Basket Club Cassolard tiendra une place remarquée au sein du petit monde associatif de Saint Didier de la Tour.

L'équipe dirigeante a été reconduite pour cette saison 2012/2013. Elle perpétuera sans aucun doute, de part sa vitalité et son enthousiasme, la bonne notoriété du club qui accueille actuellement 48 licenciés.

Le Bureau

Président :

Gilles HERBUEL
Tél : 06 17 93 86 57

Vice présidente :

Sylvie BELHADI

Trésorier :

Eddy BARRET

Trésorière adjointe :

Delphine PILOZ

Secrétaire correspondante :

Cathie CARPENTIER
basketclubcassolard@gmail.com

Secrétaire adjoint :

Heidi PESCE

Membres :

Élisabeth MEUNIER, Mélanie FERRARD, Mireille FERRARD, Monique ANNEQUIN, Catherine BOISSIER

Nous témoignons toute notre reconnaissance à Franck CHAPOT pour son investissement répété en tant qu'entraîneur auprès des jeunes joueurs cassolards. Merci également à Maria BOIZOT pour les années passées au sein du

bureau. Enfin, un grand merci aux membres pour leur implication au sein du club et bravo aux joueurs et joueuses pour les bons résultats sportifs obtenus lors de la saison 2011-2012

Les Equipes :

- Equipe « loisir masculine » entraînée par Gilles HERBUEL, le jeudi de 20h30 à 22h30 (Matchs le jeudi à 20h30).

UFOLEP :

- Equipe « loisir féminine » entraînée par Mélanie FERRARD et Delphine PILOZ, le vendredi de 20h à 22h (Matchs le vendredi à 20h30).

- Equipe « 11-12ans » entraînée par Eddy BARRET, le jeudi de 18h30 à 20h (Matchs le samedi après-midi).

- Equipe « 4x4 » entraînée par Myriam VIAL et Julie PREMAT le mardi de 18h à 19h (Matchs le samedi après-midi).

Merci aux entraîneurs/entraîneuses, arbitres bénévoles et aux parents pour leur disponibilité et leur collaboration efficace auprès de tous les joueurs et joueuses. Nous avons besoin de vous.

Les Manifestations

- La traditionnelle Vente de Bugnes du BCC aura lieu **le Samedi 2 Février 2013.**

Membres, joueurs et amis les confectureront eux-mêmes la veille. Merci de leur réserver le meilleur accueil lors de leur tournée du samedi matin.



Fabrication des bugnes saison 2011/2012

- Le BCC organisera une sortie courant mars/avril à l'Astroballe de Villeurbanne pour assister à un match professionnel.

Les places seront accessibles à tous (dans la limite des disponibilités).

Elles seront offertes ainsi que le trajet pour les licenciés du club et en tarif réduit pour les familles ou amis non licenciés.

La date du match sera communiquée sur le site de la mairie. Les personnes intéressées pourront également contacter Gilles HERBUEL.

Cette escapade sportive remporte un franc succès au fil des années ; les jeunes et moins jeunes s'y retrouvent dans une ambiance décontractée et conviviale.

L'atmosphère et la qualité du jeu demeurent toujours exceptionnelles sur le terrain. Rejoignez nous !

• Rassemblement poussin(e)s + Panier d'or UFOLEP + Vente de diots à emporter

Grosse journée pour le BCC qui organisera le samedi 23 mars 2013 au matin le rassemblement poussin(e)s et l'après-midi, l'épreuve «Panier d'or UFOLEP». Le tout sera accompagné d'une vente de diots (Boucherie de Saint Didier) à consommer sur place (buvette) ou à emporter.



Venez nombreuses et nombreux encourager nos p'tits cassolards ;)

Communication

Le BCC s'appuiera cette saison sur le site entièrement refait de la mairie de Saint Didier de la Tour. Vous trouverez donc sur ce site les dates des différentes manifestations ainsi que quelques articles qui seront publiés tout au long de la saison.

Toute l'équipe du BCC vous transmet ses meilleurs vœux et vous souhaite une bonne année



- A gauche :
Equipe « 11-12ans »
Sponsors maillot : La Boucherie de Saint Didier, Proxi Rigollier Tabac Presse



Les équipes :

- A gauche : Equipe « loisir féminine » Sponsors maillot : Berdone Coiffure : Saint Clair de la Tour

- A droite : Equipe « 4x4 »

- A droite :
Equipe « loisir masculine »



Yongu Taekwondo



Le club associatif familial a été créé en septembre 2007. Cette année le nombre de licenciés a encore augmenté. Nous sommes 115 adhérents répartis en plusieurs cours. Soit le cours des enfants de 7 à 12 ans, généralement répartis en 2 groupes, les débutants d'un côté et les confirmés de l'autre. Il y a l'entraînement des adolescents et adultes de 13 à 56 ans et il y a un cours de Body Taekwondo pour les adolescents et adultes. Les entraînements sont donnés dans le respect, la tradition et la bonne humeur par le Maître Laurent NOUAILLES, ceinture noire 3ème dan et par l'instructeur Raphaël VEZIAN ceinture noire 2ème dan. Pour le cours des enfants, ils sont assistés par un élève Christophe DEKENS.

Le Taekwondo est un art martial coréen externe, efficace, où l'on utilise toutes les parties du corps même si la particularité est les coups de pieds sautés. C'est également un sport devenu Olympique officiel depuis 2000. Nous pratiquons le Taekwondo dans son ensemble, soit la technique, le combat, la self défense et la casse dans un certain état d'esprit car le Taekwondo comme tout art martial, est présent dans notre vie quotidienne.

Le body Taekwondo est un sport récent où l'on effectue des mouvements de Taekwondo dans le vide, en musique et en rythme suivant le professeur, des mouvements frappés dans des cibles, du renforcement musculaire et de l'assouplissement.

Le club participe régulièrement à des stages, des compétitions et démonstrations. Par exemple, nous avons fait venir à St Didier en octobre 2012 un très grand Maître de Taekwondo LEE YOUNG SEON, ceinture noire 9ème dan soit le plus haut grade existant. Les élèves ont également gagné différentes compétitions régionales et Nicolas MARTINEZ a été médaillé à l'open international de Schiltigheim.

Les entraînements ont lieu le lundi, mercredi et jeudi pour les adolescents et adultes de 20 h à 22 h. Le mardi de 19 h 15 à 20 h 30 pour les enfants et le jeudi de 20 h à 21 h pour les enfants compétiteurs. Le mardi de 20 h 40 à 22 h pour le Body Taekwondo.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le professeur au : 06 60 18 94 51

Nous en profitons pour remercier M. le Maire et tous ses représentants pour leurs soutiens. Et un remerciement particulier à M Serge ROUSSET pour tous les articles émis dans le journal Le Dauphiné Libéré qui œuvre à faire connaître notre commune et le Taekwondo.



Jeff Club



Au Jeff Club, c'est tous les ans pareil ! On ne fait pas de bruit jusqu'au mois de septembre et puis, tout à coup, l'équipe se met au travail. Les réunions s'enchaînent : c'est la préparation de la fameuse ronde nocturne qui commence.

Et cette année, la cinquième édition a plutôt bien marché, une réussite pourrait-on dire. (une fois n'est pas coutume, la météo nous a été favorable.)

200 coureurs, presque autant de marcheurs sur une nouvelle boucle très appréciée autour du lac et une vingtaine de petits très motivés sur le stade, voici le bilan de la participation.

Pour celles et ceux qui le désiraient, un petit repas dans la bonne humeur pouvait terminer cette soirée conviviale.

Merci aux nombreux cassolards qui ont participé à la manifestation et une mention toute particulière aux

bénévoles qui, cette année encore nous ont accompagnés. Comme les années précédentes, un don sera fait à une association caritative.

Pour le reste, les membres du Jeff ne sont tout de même pas restés les deux pieds dans le même sabot.

Descente du Guiers en canoë, via ferrata à Crolles, et trails prestigieux (UTMB, CCC, tour de Chartreuse, marathon du Beaujolais et bien d'autres encore) et une belle soirée rencontre avec les basketteurs cassolards.

Un week-end bien sympathique à Remuzat dans la Drôme a permis de se retrouver en famille.

Comme chaque année, celle qui vient de passer l'aura été sous le signe de l'amitié et de la convivialité : c'est sans doute une des marques de fabrique du Jeff.

Au Jeff, nous n'avons rien à vendre, juste à donner. Si vous êtes intéressé, l'entrée est libre et... presque gratuite.

Bureau :

Cecillon Gilles
Cecillon Pierre
Cecillon Richard
Colette Pierre
Girard Bruno
Girard Agnès
Lagneux Alain
Monin Lionel

Contact :

06 18 64 79 64
06 72 32 00 31
gcecillon.ehc@orange.fr
Larondenocurte.e-monsite.com

PS : L'édition 2013 marquera les 20 ans du club.

... samedi 2 novembre 2013 une date anniversaire à ne pas manquer !



UNION SPORTIVE CASSOLARDS-PASSAGEOIS

Le bureau de l'USCP Saison 2012-2013

Président : Jérôme Vallon
Trésoriers : Arlette Cézard et Gilles Cécillon
Secrétaire : Jérôme Vallon

Correspondante du club : Sylvie Belhadi

Membres du bureau :

ROGER Alain, VACHON Marc, LEWILLON Franck, FERRAND John, THOUVENIN Paul, FRECHET Remi, CHASTAGNIER Jérôme, BATAGNE, Serge, BOUILLY Philippe, JAUNEAU Christophe, BECHET Flavien, BECHET Patrice, RABATEL Christophe, MERMILLOD Marcel, BECHET André.

Des départs, des arrivées, des victoires, des titres remportés mais aussi un ami qui nous a quittés... Avec la saison 2011-2012 écoulée et cette saison 2012-2013 débutée, l'USCP passe par toutes les émotions...



Merci Gérard

Le club a perdu un être cher en fin de saison dernière. Entraîneur, dirigeant et bien sûr président du club pendant 7 ans, Gérard Viudez a consacré une grande partie de sa vie à l'AS Le Passage puis l'USCP. Durant ces 20 dernières années, rares ont été les week-end où l'on ne l'apercevait pas aux abords des terrains, encourageant ses trois garçons, Florian, Romain et Joris.

Catégories	Educateurs	Dirigeants	Téléphones	Jours et Horaires	Lieux
SENIORS	Franck Lewillon		06/82/81/12/29	MARDI et VENDREDI	SAINT DIDIER
	André Béchet		04/74/88/11/46		
	Patrice Béchet		04/74/97/91/77		
		Auguste Perrin	04/74/97/22/51		
U18	François Guillaud		06/30/35/93/73	MERCREDI 18H30 à 20H15 et VENDREDI 19H15 à 21H00	LE PASSAGE
	John Ferrand		04/74/88/75/80		
		Marc Vachon	06/87/75/38/93		
U17	Ludo Duhamel		06/30/58/95/74		FITILIEU
			06/33/68/67/63 04/74/88/78/44		
U15	Jean-Philippe	Monin-Bonnard	06/33/71/66/91	MARDI et JEUDI 19H00 à 20h30	VALENCOGNE
		Sylvie Belhadi	06/47/69/18/51		
U13		Christophe Jauneau	06/35/10/46/20	MERCREDI 17h30 à 19h00	LE PASSAGE
U12		Flavien Béchet	06/86/93/82/52		
U11		Dominique Martin	06/33/16/51/24		
			06/60/07/59/99		
U10		Yann Lessain	06/85/27/25/96	MERCREDI 16H30 à 18H00	SAINT DIDIER
U9		Christophe Rabatel	04/74/97/46/82		
		Philippe Rivoire	04/74/88/80/35		
U8		Jérôme Chastagnier	06/64/06/19/65		
U8		Marcel Mermillod	04/74/88/10/17	MERCREDI 15h00 à 16h30	SAINT DIDIER
U7		André Taormina	06/16/79/87/33		

« Pour ta gentillesse, ta passion, pour tous les bons moments passés ensemble, pour tout ce que tu nous as donné, Gérard, un immense Merci. »

Un repos bien mérité pour Michel Fréchet

Cette saison Michel Fréchet a décidé de passer la main.

Joueur durant une vingtaine d'années, entraîneur pendant près de 15 ans au cours desquels il aura accompagné son fils Rémi à gravir les niveaux, et enfin président lors de ces 8 dernières saisons... C'est au total plus de 40 années que Michel aura passées au sein du club !



En 2006, il propose avec les dirigeants du FC Cassolard de fusionner les clubs du Passage et de St Didier de la Tour pour la survie de toutes les catégories d'âges dans les deux associations. Michel profite donc d'une pause bien méritée après tant d'événements préparés, de manifestations organisées, d'équipes encadrées, de solutions trouvées... Un grand merci pour le travail inestimable que tu as accompli pour le club.

« Cette saison, Jérôme Vallon succède à Michel à la présidence de l'USCP, nous lui souhaitons bonne chance pour cette nouvelle aventure. »

Du côté des équipes de l'USCP...

Au terme de la saison dernière, le bilan sportif s'est avéré positif.

Le club tient à remercier tous les éducateurs, dirigeants et accompagnants présents chaque week-end aux côtés de nos joueuses et joueurs.

Chez les seniors, un grand bravo à l'équipe réserve qui a terminé championne de sa poule en 4ème division en juin dernier et évolue donc cette saison au niveau supérieur (3ème division). Le coach Patrice Béchet n'a donc pas dérogé à la règle, lui qui a remporté le titre de champion avec chacune des équipes qu'il a dirigées ces dernières années. L'équipe 1, promue en 2ème division la saison dernière et entraînée par Franck Lewillon a obtenu une honorable 5ème place et a reçu le fanion du challenge de la sportivité pour son bon comportement sur les terrains.

Cette saison, les effectifs des jeunes de nos villages étant trop justes dans deux catégories, le club s'est associé à des clubs voisins : ainsi les U15 et les U17-18 font entente avec l'AS Valondras et l'AS Bourbre.



Chez les plus jeunes, si les effectifs sont satisfaisants, il est à signaler un manque de main d'œuvre du côté de la buvette ou de l'arbitrage par exemple.

En seniors, pour cette nouvelle saison 2012-2013, et comme la saison passée, les séances d'entraînement sont dirigées par Franck Lewillon, avec parfois une trentaine de joueurs présents. Les dimanches, Franck est toujours à la tête de l'équipe fanion, Patrice Béchet continue de diriger l'équipe réserve. A noter que, pour la première fois dans la jeune existence du club, les seniors ont disputé la coupe de France en début de saison. Ils ont été éliminés dès le premier tour.



Coup de jeune au stade de St Didier

Lors de la reprise de la saison en août 2012, les différentes équipes de l'USCP ont pu prendre leurs marques dans de nouveaux vestiaires, en effet de nouveaux locaux sont nés aux abords du Stade Cassolard. Un complexe flamboyant neuf composé de 2 vestiaires "USCP" aux couleurs du club Noir et Bleu, de 2 vestiaires visiteurs, de 2 vestiaires arbitres, d'un local matériel, d'un espace nettoyage des chaussures, d'une buvette avec comptoir extérieur ainsi qu'une salle de réunion. Un grand merci à Mr Gérard Vitte et toute son équipe municipale, pour ce bel investissement.

Remerciements

Merci à Jules Perret et Raphaël Gaggero nos deux arbitres licenciés au club qui officient chaque week-end sur les terrains départementaux et régionaux.

Merci à Daniel Fréchet toujours disponible pour arbitrer bénévolement nos équipes.

Merci à Annie Béchet, toujours présente au sein de la buvette lors des matchs U18 et Seniors.

NOS MANIFESTATIONS EN 2013

Samedi 5 Janvier 2013 : Tirage des rois - Salle des fêtes de Le Passage

Samedi 2 Février 2013 : Concours de belote - Salle des fêtes de Le Passage

Samedi 2 Mars 2013 : Soirée choucroute dansante - Halle des sports de St Didier

Courant Juin 2013 : Inauguration locaux St Didier + Match de Gala - Stade St Didier

Courant Juin 2013 : Assemblée générale de l'USCP

Samedi 23 Novembre : Vente des calendriers 2014

Toutes les infos sur :

<http://uscweb.footeo.com>

L'USCP vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2013.

Paul Thouvenin



«A TABLE»

Si le sport boule est souvent synonyme de convivialité, de respect, de fair-play, il n'en va pas moins qu'il est souvent assimilé à un bon repas ou une bonne dégustation entre partenaires ou adversaires. L'amicale boule ne faillit pas à la tradition : en club par exemple, après chaque compétition tous les joueurs se retrouvent autour d'une table. Si la paëlla géante est devenue une institution lors du quadrette, challenge M. Dorel, le pot au feu à la chaudière du 64 simples, challenge R. Berger Rabot est en train de marquer son empreinte. N'oublions pas le repas, langue de boeuf, tête de veau, «des fanny» qui honore tous les tolards de l'année. Les joueurs de l'amicale se retrouvent chaque année autour d'un barbecue lors du doublette sociétaire, ainsi qu'au restaurant lors du tête à tête sociétaire annuel.

Dernièrement le président Denis D. avait convié ses amis chasseurs afin de débusquer quelques gallinacés ; ce fut chose faite : une dégustation de tartine de faisans finement préparées était offerte à tous les boulistes, ainsi qu'aux amis artilleurs.

Ce sont toujours des moments intenses d'amitié et de camaraderie, des moments où chacun peut oublier les soucis du quotidien, où chacun ressasse les parties inoubliables de boules. Tout cela pour vous dire qu'être licencié dans ce sport, c'est aussi avoir un bon coup de fourchette, sans penser à l'embonpoint que toutes ses calories peuvent procurer.

L'amicale boule remercie Floriane P. Jean Pierre G. Thierry D. Jojo R. Martial S. Patrick M. qui ne comptent pas leur temps pour nous cuisiner leurs petits plats. Nous leur décernons les toques «Masters chefs» de l'année.

On ne parle jamais des travailleurs de l'ombre, alors nous corrigeons cette erreur en remerciant Gilles F. Marc C. Lolo D. pour leurs heures de bénévolat, Denis M. l'homme à tout faire de la société, sur qui on peut compter chaque fois que nous avons des ennuis techniques, Patrick M.S. et Jojo R. les spécialistes des jeux et des infrastructures.

Sur le plan sportif nos cassolards se sont inclinés d'1/2 point en 1/4 de final des clubs.

Plusieurs finales ; à Vaulx Milieu où la doublette Lolo, Marc s'incline, à St Clair où la quadrette Lolo, Marc, Gilles, Kad s'impose, Patrick et Christophe s'inclinent en finale à Faverges.

Kader sort vainqueur du but d'honneur de la société. D'autres bons parcours dans les concours régionaux sont aussi à mettre à l'honneur.

Cette année la société a baptisé le boulodrome. Comment ne pas choisir le nom de Marcel Rabatel ? En accord avec sa famille, nous avons voulu entretenir sa mémoire, lui qui fut un illustre personnage dans la commune et l'un des pionniers de la société de boule. Désormais notre enceinte sportive portera son nom.

Notre société se porte bien, c'est la raison pour laquelle les membres du bureau ont renouvelé leur adhésion et que le bureau a été reconduit.

L'AMICALE BOULE CASSOLARDE VOUS PRÉSENTE TOUS SES VOEUX POUR L'ANNÉE 2013



Quelques membres lors d'une réunion de travail.
De gauche à droite :
Nicole et Damien Vignon membres actifs,
Père Aimé Mobwete Membre conseiller,
Josiane Vavre trésorière,
Patrick Léautier membre conseiller,
Catherine Vavre Léautier présidente



L'orphelinat de Kinshasa en construction



Famille Anuarite France, une association cassolarde (loi 1901)

Il y a deux ans que l'association Famille Anuarite France a été créée

Elle est associée à l'association Famille Anuarite Congo et l'association Piccola Opéra

Don Giovanni Pagagnizza qui est la branche italienne.

Cette association a pour vocation d'apporter des aides de toute nature aux enfants démunis dans le monde.

A ce jour nous œuvrons pour construire un orphelinat sur Kinshasa où la misère engendre un grand nombre d'enfants dans les rues, et nous avons aussi pour projet de venir en

aide financièrement à une école sur Pointe Noire, cette école destinée aux enfants les plus défavorisés a été construite par la branche congolaise de l'association.

Cette association c'est aussi le pari un peu fou de vouloir changer un peu le visage du monde, à notre petite échelle. Notre seule motivation étant d'être récompensé par des sourires d'enfants.

Vous pouvez retrouver nos actions sur www.familleanuarite.fr et nous contacter par mail contact@familleanuarite.fr ou par téléphone au **04 74 33 37 19** et si voulez nous rejoindre dans notre action soyez les bienvenus.

Une date à retenir : le 17 février 2013 nous organisons une journée culturelle africaine (repas et diverses animations) au foyer rural de St Didier de la Tour.



AMBROISIE attention! ALLERGIES

Une plante à l'origine d'ennuis de santé

Des troubles allergiques multiples et graves pour les personnes sensibles...

pollen allergisant transporté par le vent

ça gratte
je pleure
je tousse
ça démange
ça pique

CONJONCTIVITE 75%
RHINITE 90%
URTICAIRE ET ECZÉMA 20%
TRACHÉITE, ASTHME 50%

... et des conséquences économiques :
• baisse de forme • achat de médicaments
• consultations médicales • arrêt de travail • hospitalisation

VOUS DEVEZ AGIR POUR PRÉVENIR SON INSTALLATION ET LA DÉTRUIRE

«...les propriétaires, locataires, ayants droit ou occupants à quelque titre que ce soit, (y compris agricoles), ... ainsi que les gestionnaires des domaines publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, sont tenus : de prévenir la pousse des plants d'ambrosie, de nettoyer tous les espaces où pousse l'ambrosie... En cas de défaillance des intéressés, les Maires sont habilités à faire procéder, aux frais de ceux-ci, à la destruction des plants d'ambrosie.»

Arrêté préfectoral Isère N° 2000-1572 du 7 mars 2000

L'AMBROISIE : NE VOUS Y TROMPEZ PAS !

SACHEZ LA RECONNAITRE NE LA LAISSEZ PAS ÉMETTRE SON POLLEN

FLEURS
en longs épis constitués de petites fleurs vertes, situées à l'extrémité des tiges. Les fleurs femelles durant les graines sont disposées à la base de ces épis.

TIGE
Verte et rouge violacé couverte de poils blancs assez soyeux.
Hauteur jusqu'à 2 mètres.

FEUILLES
Très découpées d'un vert uniforme sur les deux faces.

CONFUSION POSSIBLE avec L'ARMOISE COMMUNE

- pas de poils sur les tiges,
- feuilles moins découpées, vert foncé au dessus, blanc argenté en dessous.

Floraison
Les fleurs sont complètement séchées en août et les fleurs mâles commencent à émettre du pollen.

En fin d'été, de août à octobre, le pollen d'ambrosie est le principal allergène

Croissance
En été, elle croît très rapidement en forme de touffe haute et large.

Levée
Au printemps, températures, lumière et humidité favorables permettent à l'ambrosie de sortir de terre.

Pollinisation
L'émission de pollen se poursuit jusqu'en octobre, passant par un maximum en septembre (pic pollinique).

Réensemencement
Les fleurs femelles fécondées donnent des graines (akènes) qui se résistent, assurant un réensemencement.

EMPÊCHEZ-LA DE DISSÉMINER SES GRAINES

Pas de graines mises en réserve dans le sol !
Un pied d'ambrosie peut déposer beaucoup de graines dans le sol (plus de 3 000). Les graines vivent longtemps dans le sol. Elles supportent la sécheresse et aiment l'humidité. Elles germent dès que les conditions deviennent favorables. Il faut donc empêcher l'ambrosie de faire des graines en l'arrachant ou en coupant ses tiges avant la floraison.

Pas de déplacement de terre contaminée !
L'ambrosie confonde son adaptation à l'émission de pollen avec l'adaptation au portabulisme du sol. La dissémination la plus efficace de ses graines se fait par les activités humaines (transport de matériaux, engins et outils de chantier TP et agricole). Un ou les sites ne peuvent être également (dans une certaine mesure) vecteurs de dissémination.

Pas de terre dénudée !
L'ambrosie est une plante pionnière. Elle s'installe dans les sols dénudés et quand la terre est retournée ou perturbée. Par contre sa présence régénère quand d'autres plantes commencent à s'implanter.

Pour en savoir plus sur l'ambrosie : www.ambrosie.info

SPÉCIAL TRAVAUX PUBLICS - SPÉCIAL TRAVAUX PUBLICS - SPÉCIAL TRAVAUX PUBLICS

PRÉVENIR ET DÉTRUIRE L'AMBROISIE

Pourquoi détruire l'ambrosie ?

- Le pollen d'ambrosie provoque chaque année des allergies qui touchent jusqu'à 12 % de la population, du mois d'août jusqu'en octobre.
- Rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaires, eczémas... sont les conséquences sur les personnes allergiques.

La principale responsable de ces réactions allergiques à cette saison : l'ambrosie !

Elle peuple certainement quelques-uns de vos chantiers :

- Sur les stocks de terre et de tout-venant
- Dans les litassements récents
- Sur les terrains viabilisés et les terrains en friche
- Sur les chantiers (combles de remblais et de terre)

Tous les acteurs du chantier sont concernés

Le maître d'ouvrage

- est responsable de la prévention et de l'élimination de l'ambrosie (Arrêté préfectoral Isère N° 2000-1572 du 7 mars 2000)
- décide des modalités techniques de lutte
- donne aux entreprises les moyens de la lutte

Le maître d'œuvre

- propose au maître d'ouvrage des modalités techniques de lutte contre l'ambrosie
- s'assure de la prise en compte des choix du maître d'ouvrage par les entreprises

Les entreprises

- mettent en œuvre les techniques de lutte choisies par le maître d'ouvrage
- doivent éviter toute contamination des chantiers, en particulier par les engins, et assurer la destruction de l'ambrosie

transmettre aux maîtres d'œuvre

Les conclusions de la rencontre

La gestion des espèces introduites envahissantes est à traiter au cas par cas, car il est délicat de diffuser des méthodes «clés en mains» applicables en toutes situations. Cependant, on peut mettre en évidence les éléments à ne pas faire. Les principaux sont listés ci-dessous :

Ne pas intervenir sur des massifs de renouées quand les massifs sont déjà trop implantés. L'intervention est à privilégier uniquement lorsqu'on voit apparaître des nouveaux plants de renouées sur une zone non infestée (arrachage de plants, destruction et veille sur le site afin de s'assurer que les plants de renouées ont été complètement éliminés)

Ne pas laisser des terres à nus. Quand on stocke de la terre sur une période courte, il faut couvrir les stocks avec un géotextile. Quand le stockage est prévu pour une durée plus importante, il faut ensemencher.

Ne pas faucher l'ambrosie au ras du sol. Il faut privilégier des fauches à minimum 10 centimètres pour permettre aux espèces de lui faire concurrence (quand on fauche au ras du sol on coupe l'ambrosie mais également toute la végétation qui pourrait lui faire concurrence)

Concernant la lutte contre l'ambrosie, Raphael QUESADA préconise de ne pas faire de fauches répétées pendant la saison estivale, mais de privilégier une

unique fauche tardive à l'automne. Les fauches répétées permettent à l'ambrosie de fleurir plusieurs fois pendant la saison ce qui fait durer les problèmes sanitaires pour les personnes allergiques. En réalisant une seule fauche tardive à l'automne, l'ambrosie va occasionner des problèmes sanitaires une seule fois dans l'année. En préconisant ce mode de gestion, on peut s'attendre, compte tenu de la biologie de la plante, que la présence d'ambrosie diminue d'année en année, concurrencée par les autres espèces locales (méthode testée par les services du conseil général du territoire du Haut Rhône Dauphinois)



ZONES HUMIDES ESPACES NATURELS SENSIBLE

Le MARAIS DE PRÉ MAUDIT

QU'EST-CE QU'UN MARAIS, UNE TOURBIÈRE ?

Marais et tourbières se distinguent principalement par la quantité de matière organique (débris végétaux et animaux) qui s'y dépose. Cette quantité est faible dans le marais, importante dans la tourbière qui commence souvent par un marais, une dépression peu profonde au sol imperméable.

Il faut distinguer 2 types de tourbières :

- les tourbières bombées ou tourbières hautes, situées principalement en montagne. Leur bordure est très humide, leur centre plutôt sec.

- les tourbières plates ou tourbières basses (c'est le cas de Pré Maudit).

En réalité, c'est beaucoup plus complexe car il existe tous les types intermédiaires entre la plate et la bombée et le classement s'avère difficile. Une tourbière peut être limnogène (à partir des berges d'un lac), fluviogène (à proximité d'un fleuve) ou topogène (située au fond d'un vallon ou dans une cuvette ou dépression quelconque comme à St Didier).

Qu'est-ce que la tourbe ?

La tourbe est une matière organique qui se forme par l'accumulation et l'altération de certains végétaux toujours submergés comme la sphaigne ou les laïches. Cette matière se transforme en charbon.

Il faut distinguer 3 sortes de tourbes :

- la tourbe blonde, la plus superficielle, qui servait de litière pour le bétail, les lapins, les poules. C'est une tourbe grossière fibreuse avec des débris visibles, également appelée bousin.

- la tourbe chocolat qui forme une couche intermédiaire.

- la tourbe limoneuse ou noire qui forme la couche inférieure, la seule utilisée comme combustible car homogène et compacte. Elle brûle avec peu ou pas de flamme, mais avec beaucoup de fumée. C'est un mauvais combustible.

La tourbe qui se forme en permanence est le premier maillon de la chaîne des charbons naturels. Elle contient plus ou moins 60 % de carbone qui existe aussi dans l'eau, dans l'air, dans la terre, dans les êtres vivants.

C'est le stade initial dans la transformation de matériau végétal en lignite, viennent ensuite :

- Le lignite (70 % de carbone) est un enfouissement peu profond de tourbe. Il contient beaucoup d'eau et de composés volatils (il a souvent l'aspect de bois fossilisé). Il existe un lignite noir brillant, le jais (ou jayet) utilisé dans la fabrication d'ornements de deuil (une mine dans l'Aude).

- la houille (80 % de carbone), résultat de la pression et de la chaleur

- d'enfouissement sur le lignite avec élimination de l'eau. Il est à noter qu'il reste en France 9 centrales à charbon (importé) en fonctionnement, les mines ayant été fermées il y a longtemps.

- l'antracite (90 à 95 % de carbone), c'est un charbon de qualité supérieure (anciennes mines de la Mure)

- le graphite, presque pur (les mines de crayon)

- le diamant, c'est du carbone pur cristallisé.



L'EXPLOITATION DE LA TOURBE A PRE MAUDIT

Depuis la loi de 1810 jusqu'au décret de 1854, il semblerait qu'il n'y a pas eu ou très peu d'exploitation de la tourbe.

Ce décret précise que pour les tourbières appartenant à des particuliers, la déclaration doit être faite en mairie (et non plus à la sous-préfecture) avant le 15 janvier. L'ensemble des déclarations doit être consigné sur un registre spécial, d'un modèle uniforme à toutes les communes et transmis en sous-préfecture.

Le maire de l'époque, Auguste Fontanel, était presque toujours rappelé à l'ordre pour « oubli de transmission »... si bien que le premier registre date seulement de 1862 avec 9 demandeurs, tous autorisés par la suite. Pour faire une petite parenthèse, Auguste Fontanel acheta en 1840 la maison blanche au fameux marquis du Vivier (château de Cuirieu), personnage extravagant dont l'une de ses facéties était de se

promener dans les rues de la Tour avec un lion en laisse, ce qui effrayait la population. Il s'en réjouissait.

Un courrier de 1861 émanant du conducteur de tourbage et gardemines adressé au maire est un rappel très précis. D'autres notes suivront en 1862, 1864, 1865... toujours par le conducteur de tourbage. Il est à noter qu'une bonne partie de son salaire venait de la « part contributive » pour l'exploitation. Cela ne semblait pas émouvoir le maire. Après de nombreux mandats, Auguste Fontanel sera remplacé en 1871 par Jean Gonin.

Dans ce décret, il est noté (article 13) « Les permissionnaires sont tenus de remblayer partiellement au fur et à mesure de l'avancement des travaux, les excavations qui résultent de l'enlèvement de la tourbe avec les gazons et la terre végétale provenant de la tourbière même ou avec tous autres matériaux et de niveler le terrain en fin d'exploitation ». On peut imaginer que, pour certains, c'était la déchetterie de l'époque.

En 1869, il n'y a eu que 2 demandes par exemple mais 16 en 1892 et 21 en 1893 (il me manque toutes les demandes entre 1870 et 1891).

A partir de 1912, il n'y a plus de registre d'inscription, ni d'autorisation d'exploiter officiels. Un simple feuille sans en-tête, sans signature mentionne les noms des demandeurs, leur domicile et l'étendue exploitée, la redevance n'y figure plus.

Après 1914 (5 demandes entre 4 et 8 m³), il n'y a plus de documents. Cela explique la présence de ce que nous appelons « serves », petits plans d'eau car on ne remblait plus (le terme « serve » est impropre car il désigne une mare creusée dans la cour d'une ferme).

On pourrait penser que les volumes extraits donnent un aperçu démographique, or il n'en est rien. Certains propriétaires ayant des réserves de bois suffisantes, n'utilisaient pas la tourbe. Pour d'autres, elle servait d'appoint. Enfin, ceux ne possédant pas de bois n'utilisaient que la tourbe.





Comment procédait-on ?

Pour tirer la tourbe, on délimitait un « caisson » (la surface à exploiter, en général, en prolongement d'une serve). Après avoir enlevé les tourbes blonde et chocolat, en ménageant un muret de protection, on découpait des parallélépipèdes de tourbe noire, à l'aide d'une bêche spéciale. Ces blocs étaient sortis et débités en petits cubes qui étaient mis à sécher sur les laïches et qu'il fallait retourner souvent. Après séchage complet, cette tourbe était rentrée et mise à l'abri.

Il est à noter que par mesure de sécurité, la tourbe était extraite au maximum « à hauteur d'homme » car il y avait des risques de rupture du muret qui était soit démolé soit conservé en aménageant un passage pour l'eau à la fin du tourbage.

L'extraction de la tourbe s'acheva vers 1950. L'un des derniers tourbiers fut Emile Rajon. Après extraction, il restait un canal d'environ 50 mètres de long sur 2 mètres de large qui se terminait, en bordure par un carré creusé jusqu'à la roche mère. Le tout était peu profond. Pour nous, enfants du marais, c'était une aubaine. Cela a permis à un certain nombre d'entre nous d'apprendre à nager, sans risque. De plus nous y allions toujours en groupe. Après le bain, il nous arrivait parfois d'aller couper des « flânes » (des roseaux) qui nous servaient à fabriquer des flèches ou des armatures de cerfs-volants. Cela fait partie aussi de notre histoire.

L'ORIGINE DU NOM MARAIS

Cette cuvette plus ou moins ovale, d'environ 350 mètres de long par 250 de large a une base imperméable se composant d'argile et de marnes bleues (roche argileuse contenant une assez forte proportion

de calcaire), nous l'appelons tout simplement marais dit de Pré Maudit, ce qui est l'orthographe la plus répandue. On trouve également sur des actes notariés, mas de Pré Maudit, Prémaudit ou encore Pré-Maudit.

Pourquoi Pré Maudit ? Tout le monde est à peu près d'accord, après plusieurs hypothèses, pour considérer que la plus plausible est l'enlèvement des bovins qui s'y aventuraient. Comme il n'y avait pas de moyens pour les libérer, ils mouraient d'épuisement.

Dans tous les cas, il n'a jamais été question de drames humains. A ma connaissance la seule tragédie concernant le marais survint en 1957, année au cours de laquelle un jeune de 18 ans y perdit la vie.

Je vais quand même revenir sur l'une des hypothèses avancée : « une zone infestée de serpents » (voir partie suivante : Les locataires du marais de Pré Maudit).

LES LOCATAIRES DU MARAIS DE PRE MAUDIT

1) Les serpents

Il y a de nombreux serpents au marais, en majorité des couleuvres à collier.



La couleuvre à collier

Ce reptile semi-aquatique qui peut rester jusqu'à 30 minutes totalement immergé se nourrit principalement de petits poissons et de batraciens :

- soit du type Anoures (dépourvus de queue à l'âge adulte comme les grenouilles et les crapauds qui se reproduisent au marais. Je rappelle au passage qu'il est facile de faire la différence entre les œufs de grenouilles et ceux des crapauds. Pour la grenouille, c'est une masse gélatineuse transparente parsemée de petits points noirs qui sont les futurs têtards. Pour les crapauds, ce sont de longs chapelets noirs, les « perles » renfermant les têtards. Il faut noter que le crapaud commun, comme le saumon ne change pas de frayère et retourne chaque année dans le même plan d'eau, même à sec, s'il peut l'atteindre, ayant pu éviter les massacres sur les routes. Le crapelet quitte l'eau rapidement car piètre nageur, il risquerait la noyade.

- soit de type Urodèles qui conservent leur queue à la métamorphose comme les tritons.



Je me souviens avoir vu, il y a longtemps de (rares) couleuvres mélaniques. Le mélanisme est une anomalie de coloration (en noir) du tégument externe (ce qui couvre le corps de l'Homme et des animaux que ce soit peau, poils ou plumes). A l'opposé, il y a l'albinisme. Tout le monde sait le danger qui menace les doncos (albinos, de race noire) qui sont pourchassés et parfois sacrifiés en Afrique et doivent rester cachés. Les exemples de mélanisme chez l'Homme sont très rares, mais on peut le retrouver partiellement, ce qui est assez fréquent, sous forme « d'envies ».

Mélanos et albinos ne constituent pas une race particulière même si cette anomalie est paraît-il héréditaire. Pour le marais peut-on en voir encore ? « J'en sais de rien » pour employer une expression locale.

Pour les prédateurs éventuels, la couleuvre est une grande comédienne. Si l'un d'eux approche, le spectacle commence. Elle fait semblant d'être morte en se renversant sur le dos, bouche ouverte et langue pendante. Elle poursuit son numéro en dégageant une odeur nauséabonde, identique à celle d'un cadavre pour dégoûter le prédateur. Cela semble efficace !

La vipère aspic

Elle ne se nourrit ni de poissons ni de batraciens, elle ne chasse jamais dans l'eau. N'étant pas ophiophage, elle ne se nourrit donc pas de serpents non plus. Les couleuvres sont donc tranquilles de ce côté-là.

La nourriture de la vipère est faite en majorité de petits rongeurs, de musaraignes, même de taupes et vit en bordure dans des pierriers de préférence. Il y en a très peu au marais,

A leur sujet la croyance populaire voulait qu'elles têtent les vaches et les chèvres ce qui est impossible de par leur conformation buccale. De toute façon, les serpents ne boivent que de l'eau pure et en aucun cas du lait. Elles ne bondissent pas non plus sur leurs adversaires. Elles ne fascinent pas leurs proies : cette apparence vient du fait que leur paupière inférieure est transparente et soudée à la supérieure, ce qui donne au regard une fixité simulant l'hypnotisme.

La couleuvre à collier est de type aglyphe donc inoffensive pour l'homme, même si elle peut mordre. Elle ne possède aucun système compresseur favorisant

le jaillissement du venin éventuel parfois toxique.

Par contre, en ce qui concerne la vipère aspic, de type solénoglyphe (seipent caractérisé par la présence, en avant de la mâchoire supérieure, des crochets venimeux présentant un canal servant à injecter le venin.

Il existe également le type opisthoglyphe (serpents qui portent très en arrière des maxillaires, une ou plusieurs dents canelées pouvant inoculer le venin. Mais la position éloignée de ces dents rend les morsures peu dangereuses. Il n'y a qu'une seule espèce de ce type en France : la couleuvre de Montpellier, elle est présente dans le Sud-Est de la France.

Le type protéroglyphe, possède des dents venimeuses sillonnées et fixes . placées antérieurement sur le maxillaire. C'est le genre Cobra. Il n'y en a pas en France. Aucun lézard français n'est dangereux pour l'homme.

Pour en terminer avec les reptiles, il n'y a pas de Cistudes (c'est une des

préoccupations de Lo Parvi) au marais. Il y a bien eu dans les années 60, quelques tortues terrestres rapportées par des coopérants ou des militaires, qui soit s'échappèrent soit furent relâchées, mais leur existence fut de courte durée car toutes périrent éventrées par les socs de charrues dans les champs alentour (surtout au printemps, l'hibernation n'étant pas terminée).



2) Le rat d'eau

Il existe plusieurs sortes de Campagnols :

- le Campagnol des champs, mammifère rongeur de la taille d'une souris, très prolifique, fléau pour l'agriculture par sa voracité à l'égard des céréales.



- Le Campagnol souterrain que l'on rencontre dans les potagers. « Le Campagnol des neiges vit dans les Alpes.

- Le rat d'eau, beaucoup plus gros, habile plongeur et nageur, semi-aquatique qui construit son terrier dont l'entrée se situe sous le niveau de l'eau.

Il y a (par sécurité) souvent plusieurs entrées et de nombreuses galeries. Il cherche sa nourriture aussi bien dans les champs que dans l'eau. C'est ce dernier qui sévit au marais. Les dégâts qu'il cause sont considérables. Il affectionne particulièrement les œufs et depuis un certain temps adieu canetons, faisandeaux ou autres. Cela n'a pas toujours été le cas.

Sous la présidence d'Henri Gonin, l'ACCA avait parmi ses membres un piègeur expérimenté et assermenté, Robert Damezin (Nul ne peut se déclarer piègeur, les règles étant très strictes. Leur but n'est pas de tenter d'éradiquer une espèce, ce qui briserait un maillon de la chaîne alimentaire, mais d'endiguer la prolifération). Il prévenait toujours de ses passages et nous indiquait les zones traitées. Depuis, il semble bien que cela ne se fasse plus et les conséquences sont importantes.

Un exemple : cette année, au printemps, deux foulques sont venues s'installer. Après avoir pratiqué « la délocalisation » (pour employer un mot à la mode), des colverts et des poules d'eau dont c'était le territoire (elles ne tolèrent pas le partage des lieux avec d'autres espèces mais ne sont nullement dérangées par une présence humaine), j'ai su un peu plus tard, en trouvant à quelques mètres du bord 3 œufs gobés par les rats, qu'il s'agissait d'un couple, car les foulques, bec et front blancs, comme les poules d'eau, bec et front rouges sont de sexe identique. Ce couple a quitté le marais depuis.

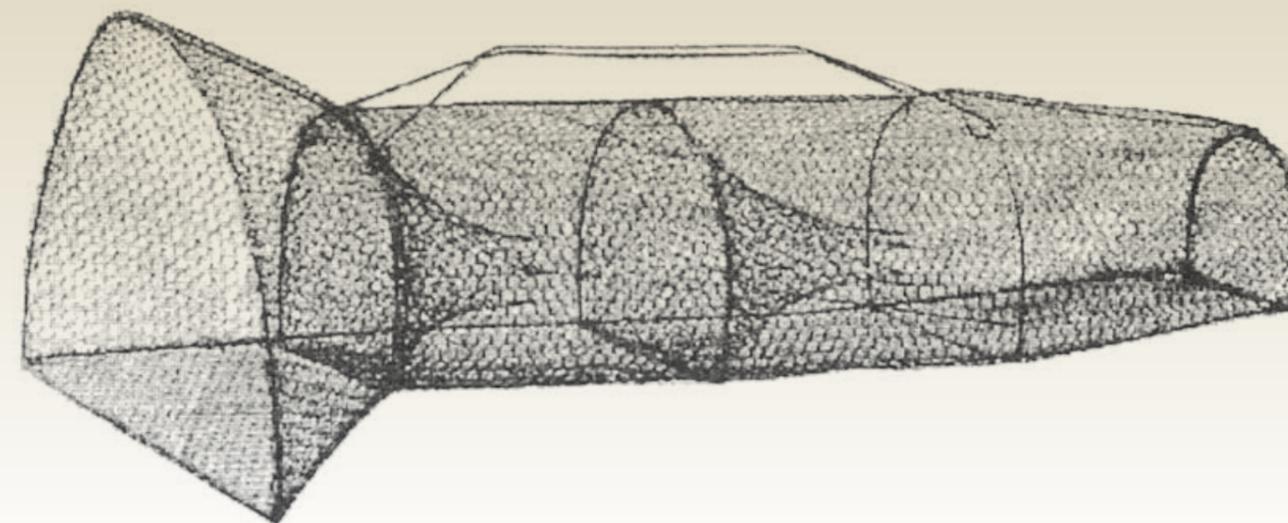
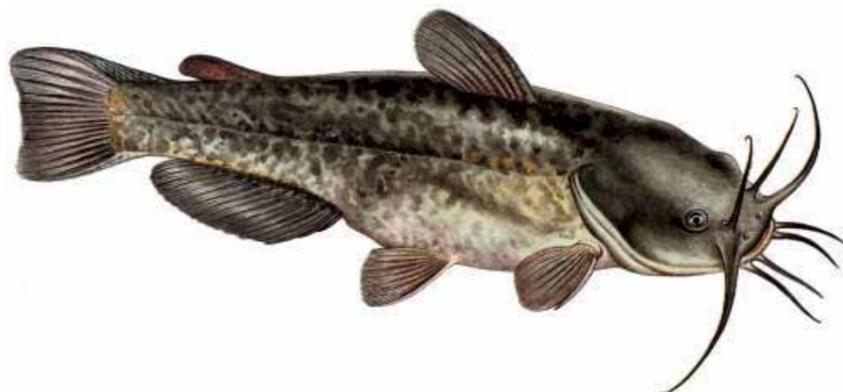
J'ai vu aussi la technique de ces rats pour opérer sur un îlot par exemple,

lors de la nidification des colverts. Une galerie arrive juste en-dessous du nid à la verticale, et la pauvre cane ne s'aperçoit même pas du pillage, si bien qu'elle attend, parfois très longtemps, l'heureux événement qui ne vient jamais.

3) Les poissons

Ils ont disparu complètement depuis la canicule de 93 et les étés très chauds qui ont suivi. Carpes, brochets, tanches, perches, rotengles (gardons dont les nageoires et les yeux sont rouge vif) étaient la population classique.

Les poissons chats furent introduits par « l'aviateur » (Henri Vallin dit Lily). C'était un personnage hors du commun, il habita longtemps une maison bâtie sur une propriété située sur 3 communes (St Didier, St André, Le Passage) et donc 3 cantons. Il cultivait le superbe blé d'Égypte, élevait des sangliers dans ses vignes. Excellent pilote d'avion et d'hydravion, il possédait un planeur qu'il aimait nous montrer. Il fut interdit de vol car il rasait d'un peu trop près les toits environnants ce qui ne plaisait pas toujours. On raconte même que parfois des cheminées faisaient les frais de ses passages !



Il se retira en lisière des bois (Impasse de la Fauconnerie) où ayant planté des sorbiers, il pouvait encore s'adonner à son passe-temps favori, la chasse. Une claudication provoquée par un accident, ne lui permettait plus de parcourir la campagne (avec sa canne fusil qui ne le quittait jamais).

Etant gamins, lorsque nous avons pêché des « chats » pour la première fois, nous n'osions même pas les toucher.

Il avait également tenté d'introduire des perches soleil qui firent leur apparition en Europe venant des États-Unis vers 1880-1900 comme le Black-Bass (ou perche traitée).

Je ne peux, pour en terminer avec les poissons, ne pas évoquer l'époque des nasses.

Les nasses

On plaçait des nasses, de préférence à 2 embouchures. Quelques-unes venaient de la manufacture de St Etienne, mais, en général, elles étaient de fabrication « maison », ce qui permettait d'ajuster le diamètre

à la largeur des passages entre 2 serves. Il était de bonne guerre d'aller de temps en temps visiter les nasses des voisins, tout le monde le faisait et nous les remettions à la même place. Il fallait sans cesse les surveiller car il y avait un spécialiste de l'emprunt et nous mettions parfois pas mal de temps pour les retrouver.

Lorsque cela lui arrivait, car il était connu, il criait haut et fort au scandale et il n'hésitait pas à dénoncer, au hasard, les responsables (nous étions souvent visés, pas toujours à tort, il faut le reconnaître 1). Cela explique que nous ayons une grande connaissance du marais, de ses moindres recoins. Le seul qui n'avait jamais de problème était Alfred Lacroix, ancien maire, car il possédait une barque qui lui permettait de placer ses nasses en des endroits inaccessibles à pied.

Tout cela appartient au passé, à l'époque où le poisson était comestible, n'ayant pas encore un goût de vase très prononcé et où nous pratiquions déjà un « No kill » partiel, ne conservant que ce dont nous avions besoin.

4) Les moustiques

Comme dans tous les lieux où il y a des eaux stagnantes, on trouve des moustiques au marais (on dénombre au moins 35 espèces en Rhône-Alpes). Il y en a beaucoup car les hirondelles, grandes chasseuses, ont disparu, les poissons aussi, qui « s'occupaient des larves » mais se cantonnant à la zone marais, ils ne sont pas trop gênants pour les riverains. Tout ce que l'on voit à l'extérieur n'entre pas forcément dans la catégorie « moustique ».

L'IMPORTANCE DE L'EAU

Avant l'eau courante, certaines maîtresses de maison allaient rincer leur linge au marais. Après l'avoir fait bouillir dans une lessiveuse, posée sur un trépied au-dessous duquel elles faisaient un feu de bois, ce linge mis dans un grande corbeille en osier était transporté sur une brouette jusqu'au lieu de rinçage préalablement « aménagé ». Deux piquets munis d'une encoche à environ 10 centimètres d'un bout, étaient plantés au-dessous du niveau de l'eau et permettaient de retenir

Tourbière de pré maudit



la planche à laver. La particularité de l'eau faisait que l'eau savonneuse s'éloignait très rapidement et que la zone de rinçage était toujours limpide.

Au plus fort de l'été, lorsque « lou pué agouta », il fallait aller chercher de l'eau au marais pour le bétail. Un cheval tirait le tonneau à purin le plus près possible du bord. Il était alors rempli avec une espèce de seau fixé à un long manche. Le sortage était parfois difficile, les ornières créées par les roues devenant de plus en plus profondes, et il fallait remblayer.

Le marais étant alimenté par les eaux pluviales, au moment des fortes précipitations, le niveau montait et le surplus s'écoulait d'abord par un canal puis en souterrain (à l'entrée une grille avait été posée par Alphonse Guilloud pour éviter tout accident au cas où un enfant (ou un animal) s'y serait introduit. Passant derrière la maison Guilloud, il se dirigeait ensuite vers les Croisettes (une partie a été endommagée lors de la pose des poteaux électriques). A l'angle du

chemin des Grebilles et de la route de St Didier, il y avait une petite mare où les poissons séjournèrent un peu avant de poursuivre leur route ! Elle n'existe plus. Traversant le carrefour, l'eau se dirigeait, à l'air libre, le long du chemin piétonnier, traversait la route au Tramolet et longeait le grand champ pour arriver au niveau du château (il est vraisemblable qu'elle alimentait les douves) et se jetait dans l'étang. A partir de là, le trop-plein suivait son périple jusqu'à l'étang Tropel, puis ensuite en direction de la Bourbre.

Or, il advint qu'un différend dont j'ignore le motif et que je ne puis dater opposa le châtelain aux propriétaires (sans doute nos aïeux). Ceux-ci entreprirent de creuser une galerie en direction de Fontenailles (vers St André) afin de priver d'eau ledit châtelain. Le différend devait être d'importance pour que, en cas de réussite, ils se privassent

eux-mêmes d'un bien précieux. Une partie de cette galerie qui passe entre les numéros 63 et 69 chemin des Marais fut mise à jour vers 1970 lors d'aménagements agricoles à environ 100 mètres du marais, dans un très bon état de conservation.

Nous ne savons pas où elle s'arrête, s'ils étaient près du but souhaité, ni comment ils arrivaient à se débarrasser de la terre enlevée. Mais un jour, un délateur, qui voulait certainement s'attirer les bonnes grâces du châtelain les dénonça. Ce dernier fit irruption accompagné de gens armés et somma les courageux qui avaient osé l'affronter, d'obstruer l'entrée de la galerie, ce qui fut fait. On ne sait pas si le « donneur » fut récompensé ou s'il avait seulement payé une dette.

Henri RIVIER
Décembre 2010



Calendrier des fêtes



12 janvier	VENTE DE BRIOCHES - SOU DES ÉCOLES	
13 janvier	VŒUX DE LA MUNICIPALITE	HALLE DES SPORTS
27 janvier	LOTO - AMICALE DES DONNEURS DE SANG	HALLE DES SPORTS
01 février	TOURNOI INDOOR FOOTBALL VÉTÉRANS	HALLE DES SPORTS
02 février	VENTE DE BUGNES - BASKET CLUB CASSOLARD	
08 février	COLLECTE DE SANG	HALLE DES SPORTS
15 février	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - COMITÉ DES FETES	FOYER RURAL
02 mars	CHOUROUTE - FOOTBALL USCP	HALLE DES SPORTS
03 mars	BOUDIN - A.C.C.A	PREAU ECOLE
16 mars	CONCERT - SOU DES ÉCOLES	FOYER RURAL
16 -17 mars	EXPO PEINTURE - COMITÉ DES FÊTES	HALLE DES SPORTS
23 mars	JOURNÉE UFOLEP - VENTE DIOTS - BASKET CLUB	HALLE DES SPORTS
05 avril	SOIREE THÉÂTRE - CCAS	FOYER RURAL
06 avril	VENTE DE BRIOCHES - ADMR	
12 avril	RÉUNION DE QUARTIER SECTEUR 1	FOYER RURAL
20 avril	GALA - CLÉ DES CHANTS	EGLISE
04 mai	CONCOURS DE BOULES - AMICALE BOULES	
19 mai	FOIRE DE PRINTEMPS - COMITÉ DES FETES	
19 mai	REPAS - CLE DES CHANTS	FOYER RURAL
25 mai	CONCOURS DE BOULES + PAELLA - AMICALE BOULES	FOYER RURAL
01 juin	GALA DE DANSE - ELYT FORM	HALLE DES SPORTS
01 juin	KERMESSE - A.E.E.P.	FOYER RURAL
15 juin	KERMESSE - SOU DES ECOLES	HALLE DES SPORTS
22 juin	REPAS DANSANT - TAEKWONDO	HALLE DES SPORTS
12 juillet	COLLECTE DE SANG	HALLE DES SPORTS
14 juillet	CONCOURS DE BOULES	
14 juillet	BAL ET FEU D'ARTIFICE - COMITÉ DES FETES	
07 septembre	FORUM DES ASSOCIATIONS - COMITÉ DES FETES	HALLE DES SPORTS
13 septembre	COLLECTE DE SANG	HALLE DES SPORTS
27 septembre	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – TENNIS CLUB	HALLE DES SPORTS
27 septembre	RÉUNION DE QUARTIER SECTEUR 2	FOYER RURAL
05 octobre	CONCOURS DE BOULES + REPAS - AMICALE BOULES	FOYER RURAL
13 octobre	FOIRE AUX MARRONS - COMITÉ DES FETES	
13 octobre	CHOUROUTE - FNACA	FOYER RURAL
13 octobre	BOUDIN – A.A.S.P.A.R.	
20 octobre	REPAS C.C.A.S.	FOYER RURAL
02 novembre	CROSS NOCTURNE + REPAS - JEFF CLUB	HALLE DES SPORTS
11 novembre	VENTE A EMPORTER - SOU DES ÉCOLES	PREAU ECOLE
15 novembre	COLLECTE DE SANG	HALLE DES SPORTS
24 novembre	LOTO TELETHON CESSIEU	HALLE DES SPORTS
07 décembre	MARCHÉ DE NOËL - MILLE ET DEUX COULEURS	HALLE DES SPORTS
19 décembre	ARBRE DE NOEL – SOU DES ÉCOLES	FOYER RURAL

* Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année

Impasse du Mollard

Champagnon

ROUTE DE

Route des Arphants

Luépi

Chemin du

FERROSSIÈRE

Corsat

Impasse de Ventravent

Chemin

Le Ladret

de la Haute Bourbre

Chemin des Esserts

Route du Stade

Le Fayet

Chemin de la Cassole

Clos Reynaud

Chemin

Champ Galet

Route de Marlieu

de Bois Picot

ROUTE DE L'ALLÉE

Route

CHEMIN DE PLAMBOIS

Chemin de la

Impasse de Bourgeron

Montée de suet

Chemin du Godard

PRÉ DES

Route de Lyon

Route du Lac

ROUTE DE ST

Chemin St Félix

CHEMIN DU RUAL

Impasse des Ayes

Route de Demptézieu

ROUTE DE MARLEZET

Route de



Chemin

Route de Pin

de Fouilleuse

Chemin

Route des Rivoires

des Marais

CHEMIN DE LA MURE

Impasse Monsieur

Route de l'Eglise

Route du 19 Mars